

Guide Ressource sur le milieu forestier

Région de l'Estrie (05)



MRC de La Région-Sherbrookoise
MRC du Haut-Saint-François
MRC du Val-Saint-François
MRC de Memphrémagog
MRC de Coaticook
MRC d'Asbestos
MRC du Granit



Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec

Direction régionale de l'Estrie
Sherbrooke (Juillet 1999)

Production (1999)

Forêt Québec

Direction régionale de l'Estrie
200, Belvédère Nord, bureau 1.05
Sherbrooke (Québec)
J1H 4A9

Réalisation

Richard Pelletier, B.Sc.A.
1434, Labelle
Rock Forest (Québec)
J1N 1N7

Collaboration

La réalisation de cette série de publications n'aurait pu se faire sans la collaboration de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, du comité de travail sur le PPMV – Estrie, du ministère de l'Environnement et de la Faune (Service de la gestion de la faune et du milieu naturel de l'Estrie), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Direction régionale de l'Estrie).

Pour obtenir une copie de ce document

Pour obtenir une copie du guide ressource de la région de l'Estrie (05) ou une copie des guides de l'une ou l'autre des 7 MRC de la région (MRC de La Région-Sherbrookoise, MRC de Coaticook, MRC du Memphrémagog, MRC du Haut-Saint-François, MRC du Val-Saint-François, MRC d'Asbestos et MRC du Granit), vous devez communiquer avec Forêt Québec à la Direction régionale de l'Estrie au (819) 820-3190.

AVANT – PROPOS

La région de l'Estrie comporte plusieurs avantages indéniables tels un climat favorable, des sites productifs, une composition forestière diversifiée, un réseau routier bien développé, la proximité des marchés et des usines de transformation variées. Cette forêt est par le fait même convoitée pour de multiples usages.

Ayant subi, par le passé, divers écrémages, cette forêt est relativement jeune et les tiges de qualité pour le sciage et le déroulage se font rares. L'industrie consommatrice de ces bois se voit donc dans l'obligation de se tourner vers l'extérieur de la région pour assurer ses approvisionnements.

La Direction régionale de l'Estrie de Forêt Québec, en tant que gestionnaire de la forêt publique et partenaire des initiatives en forêt privée, met à la disposition des décideurs locaux et municipaux une série de publications décrivant le **portrait du secteur forestier la région de l'Estrie (05) de même que pour chacune des 7 MRC sur le territoire de l'Estrie.**

Ces publications visent à **faciliter l'accès aux données** privilégiées que détient ce ministère sur le secteur forestier. Elles visent également à répondre au besoin pressant exprimé par tous les intervenants du secteur forestier, gestionnaires et agents du développement socio-économique sur **la nécessité de partager des connaissances sur le milieu forestier**, son industrie et les utilisateurs de la forêt et de ses ressources.

Le Guide ressource de la région de l'Estrie (05) constitue d'abord un **recueil de données** dressant un portrait régional de la forêt. Le lecteur pourra y retrouver une description localisée des diverses **utilisations du territoire**, la répartition de l'espace forestier ainsi qu'une description de la **ressource forestière**. Le guide fait également état de la situation des investissements réalisés dans le secteur forestier en Estrie et finalement, il dresse un **portrait statistique** du secteur de la transformation du bois et des emplois qui y sont reliés.

À la manière d'une **carte routière**, le guide oriente le lecteur vers les ressources et les services disponibles notamment auprès des instances gouvernementales concernées. Le guide fournit des informations sur l'ensemble des intervenants impliqués dans la gestion de la forêt.

Nous souhaitons que le document puisse profiter aux décideurs régionaux et tout particulièrement au monde municipal. Forêt Québec souhaite également que le guide devienne un document de référence pour tous les autres utilisateurs de la forêt sur le territoire de l'Estrie. Nous accueillerons favorablement toute suggestion de nature à bonifier cet outil de travail.

Avertissement au lecteur

Ce document vous propose un portrait forestier pour l'ensemble du territoire de l'Estrie (région 05). Les informations contenues dans ce guide sont également disponibles pour chacune des 7 MRC (et leurs municipalités) sur le territoire.

L'objectif de ce document est de présenter l'information et de la commenter avec un minimum de texte. L'analyse de l'information devra se faire ultérieurement par les personnes et les organismes intéressés à pousser plus loin la réflexion plus loin.

Les symboles utilisés

ha :	Hectare	pmp :	Pied mesure de planche
km ² :	Kilomètre carré	tma :	Tonne métrique anhydre
m ³ :	Mètre cube	\$:	Dollar
mpmp :	Mille pied mesure de planche	p. 100 :	Pour cent

Les sigles utilisés (essences forestières et groupes d'essences)

Sepm	Sapin baumier, épinettes, pin gris et mélèze	Pru	Pruche de l'Est
Ep	Épinettes	Tho	Thuya occidental
Er	Érables	Bop	Bouleau à papier
Fi	Feuillus intolérants	Bog	Bouleau gris
Ft	Feuillus tolérants	Boj	Bouleau jaune
F. durs	Feuillus durs	Ers	Érable à sucre
Peu	Peupliers	Err	Érable rouge
Mel	Mélèzes	Fra	Frêne d'Amérique
Sab	Sapin baumier	Heg	Hêtre à grandes feuilles
Epb	Épinette blanche	Cet	Cerisier tardif
Epn	Épinette noire	Pet	Peuplier faux-tremble
Epr	Épinette rouge	Peg	Peuplier à grandes dents
Pib	Pin blanc	Til	Tilleul d'Amérique
Pir	Pin rouge		

Les facteurs de conversion

- 1 mètre cube solide = 1,5 mètre cube apparent
- 1 corde de bois = 85 pieds cubes solides = 2,4 mètres cubes solides = 3,6 mètres cubes apparents
- 1 cunit = 100 pieds cubes solides = 2,83 mètres cubes solides
- 1 tonne métrique = 1 000 kilogrammes = 2 205 livres
- 1 kilomètre carré = 100 hectares = 0,386 mille carré

Les équivalents pour un chargement de bois (résineux)

Un chargement = 6 500 pmp de sapin et d'épinette = 200 billots de 12 à 16 pieds de longueur

Le pied mesure de planche (pmp)

Le pmp correspond à une pièce de bois d'un (1) pied carré et d'un (1) pouce d'épaisseur. Il n'y a aucun standard entre le pmp et la corde. Les facteurs de conversion varient selon l'essence, le diamètre et la qualité du bois, l'empilement et la table de mesurage.

On estime cependant qu'il y a 1 000 pmp de bois dans 2,4 cordes de billots résineux (5,76 mètres cubes solides) dont le diamètre minimum est de 5 po.

Des formules utiles (bois de sciage)

Calcul du volume (pmp) brut d'une bille = (Diamètre (po) - 1)² X longueur du billot (pi) X 0,05
(Table de cubage de Roy)

Calcul du volume (pmp) d'une pièce de bois scié = (Nombre de pièces X épaisseur (po) X largeur (po) X longueur (pi))/12



Coup d'œil

Faits saillants illustrés à la fin de chacune des sections du guide

Avant – propos

Liste des symboles, sigles et facteurs de conversion

Le territoire ----- Section 1

La nature du territoire et le régime de propriété

La ressource forestière ----- Section 2

La superficie forestière productive, la composition forestière et le volume sur pied

La forêt du domaine privé ----- Section 3

Les producteurs forestiers, la possibilité forestière, la récolte et l'aménagement forestier

La forêt du domaine public ----- Section 4

Les détenteurs de CAAF, la possibilité forestière, la récolte et l'aménagement forestier

L'industrie forestière ----- Section 5

Les utilisateurs de la matière ligneuse, la consommation et la production des entreprises

La ressource acéricole ----- Section 6

Les acériculteurs et les exploitations acéricoles

La protection des forêts ----- Section 7

Les insectes et maladies des arbres, les dommages causés par la tempête de verglas de 1998

Fiches thématiques sur le secteur forestier de l'Estrie

Ce guide est accompagné d'une série de 15 fiches thématiques portant sur les multiples facettes du milieu forestier de la région de l'Estrie.



1. Le territoire

Carte	Région administrative de l'Estrie(05)
Tableau 1.1	Nature du territoire selon le régime de propriété des terres
Tableau 1.2	Les grands propriétaires privés

2. La ressource forestière

Tableau 2.1	Type de couvert
Tableau 2.2	Principaux types peuplements forestiers
Tableau 2.3	Maturité de la forêt
Tableau 2.4	Volume marchand brut selon les groupes d'essences
Tableau 2.5	Volume marchand brut pour les principales essences forestières

3. La forêt du domaine privé

Tableau 3.1	Nombre de producteurs forestiers reconnus (petites et grandes propriétés privées)
Tableau 3.2	Possibilité forestière et prélèvement annuel moyen sur le territoire du plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie
Tableau 3.3	Prélèvement annuel moyen selon l'utilisation ou la destination sur le territoire du plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie
Tableau 3.4	Volume annuel de bois livré au SPBE selon les groupes d'essences
Tableau 3.5	Destination du bois livré au SPBE
Tableau 3.6	Traitements sylvicoles réalisés depuis 1993
Tableau 3.7	Nombre de plants mis en terre depuis 1993
Tableau 3.8	Sommes investies dans la mise en valeur
Tableau 3.9	Sommaire des investissements consentis dans la mise en valeur

4. La forêt du domaine public

Tableau 4.1	Principales affectations des terres du domaine public
Tableau 4.2	Répartition des attributions aux détenteurs de CAAF par groupes d'essences pour les aires communes
Tableau 4.3	Possibilité forestière pour les aires communes
Tableau 4.4	Volume de bois récolté annuellement dans l'aire commune 051-01
Tableau 4.5	Volume de bois récolté annuellement dans l'aire commune 034-03
Tableau 4.6	Traitements sylvicoles réalisés et prévus dans l'aire commune 051-01
Tableau 4.7	Traitements sylvicoles réalisés et prévus dans l'aire commune 034-03



5. L'industrie forestière

Tableau 5.1	Nombre d'entreprises et d'emplois directs reliés à la transformation primaire du bois
Tableau 5.2	Nombre d'entreprises et d'emplois directs reliés à la seconde transformation du bois
Tableau 5.3	Consommation autorisée de l'industrie de transformation primaire
Tableau 5.4	Consommation totale de bois de l'industrie de transformation primaire selon la provenance (1998)
Tableau 5.5	Consommation totale de bois de l'industrie de transformation primaire selon les catégories de produits (1998)
Tableau 5.6	Consommation totale de bois de l'industrie de transformation primaire selon les principales essences forestières (1998)
Tableau 5.7	Production des usines de transformation primaire du bois par catégories de produits (1998)
Tableau 5.8	Production de bois d'œuvre des usines de transformation primaire du bois selon les principales essences forestières
Tableau 5.9	Évolution de la consommation totale de bois des usines de transformation primaire (1994-1998)
Tableau 5.10	Évolution de la production de bois d'œuvre des usines de transformation primaire du bois (1994-1998)

6. La ressource acéricole

Tableau 6.1	Nombre d'exploitations acéricoles selon la taille
-------------	---------------------------------------------------

7. La protection des forêts

Carte	Étendue des dommages causés par le verglas-Estrie 1998
Tableau 7.1	Étendue des dommages causés par la tempête de verglas de 1998



Source : Téléforêt (Inventaire décennal 1988). Forêt Québec – Estrie.

Actuellement, Forêt Québec procède à l'inventaire forestier de la région de l'Estrie. La mise à jour des données de Téléforêt sera possible en 1999.

La nature du territoire

Dans la région de l'Estrie (05), les terrains forestiers occupent les trois quarts (76 p. 100) de l'ensemble du territoire.

La MRC du Granit occupe la plus grande part de l'espace forestier de la région de l'Estrie suivi de près par la MRC du Haut-Saint-François.

Près des trois quarts de la superficie totale du territoire de l'Estrie (74 p.100) sont constitués de superficies forestières, productives et accessibles.

Plus de la moitié (54 p. 100) de la superficie forestière productive et accessible de l'Estrie se situe sur le territoire de la MRC du Granit et du Haut-Saint-François.

Les terres du domaine privé

Le territoire du domaine privé correspond à 93 p. 100 de la superficie totale du territoire de l'Estrie.

Le territoire occupé par les petites propriétés privées correspond à 81 p. 100 la superficie totale du territoire de l'Estrie.

Le territoire occupé par les grandes propriétés privées correspond à 12 p. 100 de la superficie totale du territoire de l'Estrie.

Les grandes propriétés privées

En Estrie, les grandes propriétés privées s'étendent sur plus de 126 000 ha et appartiennent à Domtar inc., Les Entreprises Paul Vallée inc., Contenants Greif inc., Tillotson Farms and Forests Ltd, Les Placements Bombardier ltée et à 2949-0067 Québec inc.

Domtar inc. détient plus de 100 000 ha de superficie forestière sur le territoire de l'Estrie.

Les terres du domaine public

Les terres du domaine public correspond à 7 p. 100 du territoire de l'Estrie.

Près des trois quarts (73 p. 100) des terres du domaine public de l'Estrie se situent dans la MRC du Granit.

La forêt du domaine public de la région de l'Estrie est partagée entre deux aires communes (voir section 4). Ces aires communes font l'objet d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) entre le ministère des Ressources naturelles et l'industrie forestière.

Que signifie?

Terrain accessible	Terrain dont la pente est de légère à moyenne (< 40 p.100).
Terrain inaccessible	Terrain dont la pente est de forte à abrupte (> 40 p.100).
Petites propriétés privées	Propriétés forestières dont la superficie couvre moins de 800 hectares d'un seul tenant.
Grandes propriétés privées	Propriétés forestières dont la superficie couvre plus de 800 hectares d'un seul tenant.
Terrain productif	Terrain qui produit ou peut produire un volume ligneux supérieur à 30 m ³ /ha dans un laps de temps inférieur à 120 ans.
Terrain improductif	Secteur dénudé humide ou sec, semi-dénudé et aulnaie.

Tableau 1.1
Nature du territoire selon le régime de propriété
des terres de l'Estrie (ha)

Caractéristiques	Domaine privé¹	Domaine public²	Estrie (05)
Superficie terrestre	936 266	75 992	1 012 258
Eau	30 813	1 429	32 242
Superficie forestière :			
Productive accessible	703 965	69 662	773 627
Productive inaccessible	3 167	2 857	6 024
Improductive	15 726	2 453	18 179
Superficie forestière totale (ha)	722 858	74 972	797 830
Superficie totale (ha)	967 079	77 421	1 044 500

Tableau 1.2
Les grands propriétaires privés sur le territoire de l'Estrie (ha)

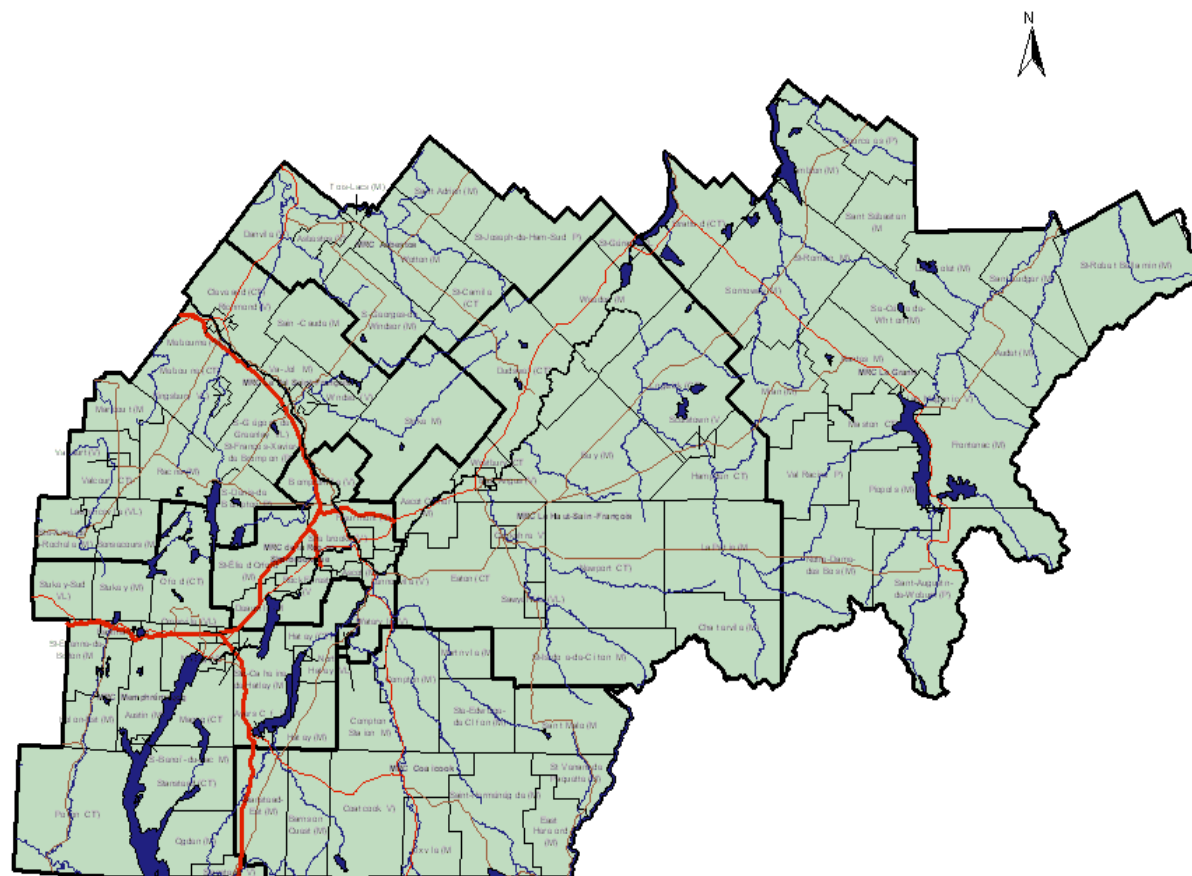
Grands propriétaires privés³	Superficie forestière	Superficie totale
Domtar inc.	104 869	105 308
Les Entreprises Paul Vallée inc.	8 013	8 045
Contenants Greif inc.	5 073	5 073
Tillotson Farms and Forests ltd	5 235	5 240
Les Placements Bombardier ltée	1 867	1 869
2949-0067 Québec inc.	903	903
Territoire de l'Estrie (05) (ha)	125 960	126 438

¹ Les terres du domaine privé regroupent les petites propriétés privées et les grandes propriétés privées.

² Les terres du domaine public regroupent les terres sous juridictions fédérale et provinciale.







³ Les données sur les grands propriétaires privés proviennent du Système de gestion des forêts privées. Forêt Québec-Estrie (mise à jour en janvier 1999)

Région administrative de l'Estrie (05)



20 0 20 Kilometers

Légende

-  Limite des MRC
-  Lac
- Rivière
 -  CL1
- Réseau routier
 -  AUT
 -  NAT
 -  REG

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec

Direction régionale de l'Estrie (1999)

Coup d'œil sur le territoire



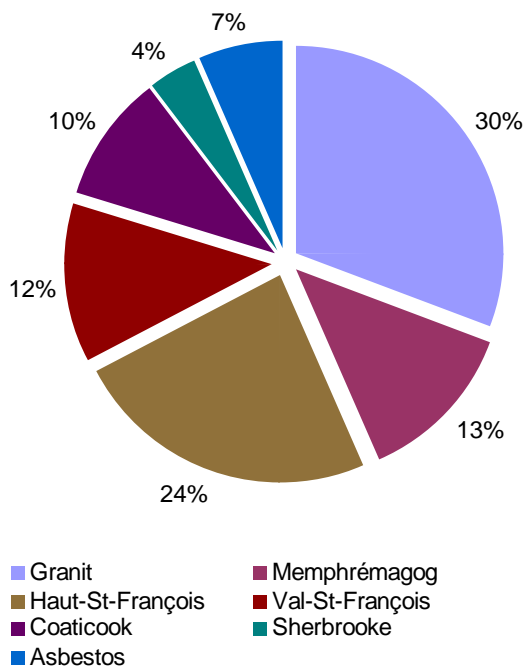
Estrie (05)

Source : Téléforêt. Forêt Québec – Estrie.

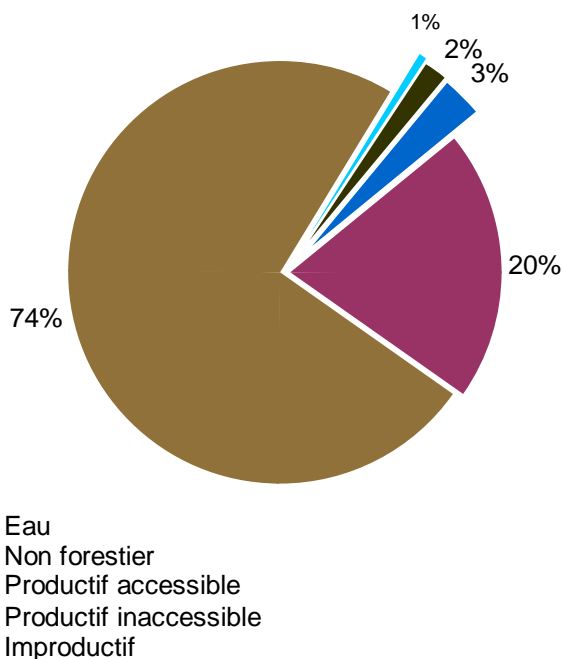
Superficie forestière : 797 830 ha

Superficie totale : 1 044 500 ha

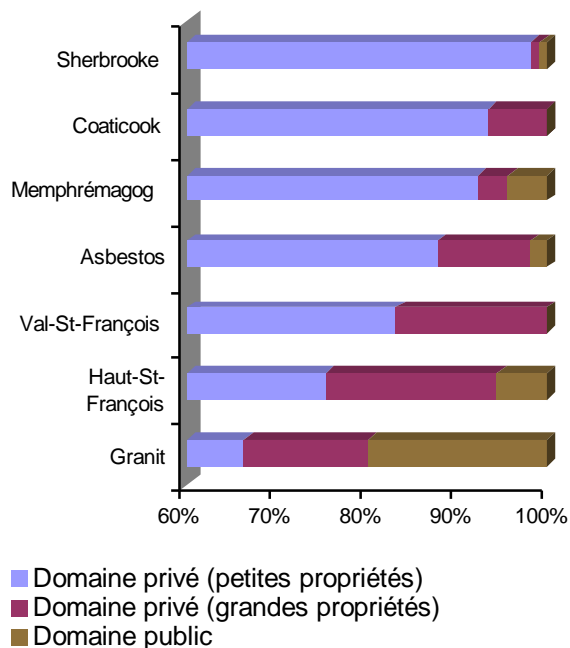
Répartition de la superficie forestière sur le territoire de l'Estrie



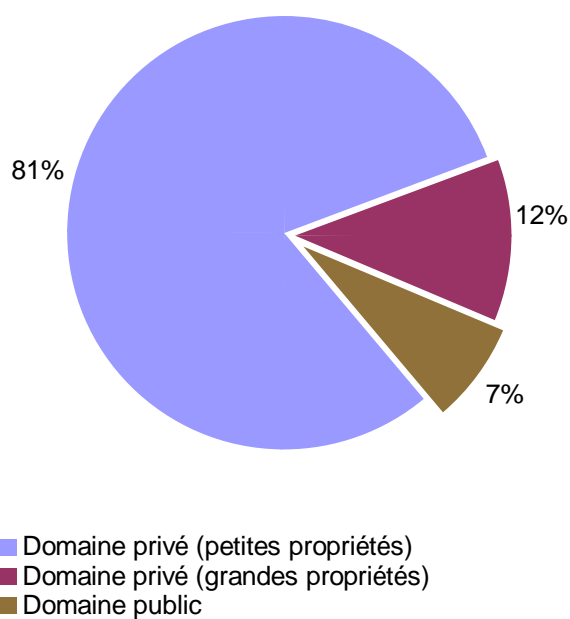
Répartition de la superficie totale selon la nature du territoire de l'Estrie



Répartition de la superficie totale du territoire des MRC selon le régime de propriété



Répartition de la superficie totale du territoire de l'Estrie selon le régime de propriété



2. La ressource forestière



Estrie (05)

Source : Téléforêt (Inventaire décennal 1988). Forêt Québec – Estrie.

Le type de couvert

Plus des deux tiers (69 p. 100) de la superficie forestière productive sont occupés par des forêts de type mélangé et de type feuillu.

Les peuplements forestiers

Les secteurs en voie de régénération et les plantations occupent 16 p. 100 de la superficie forestière productive.

Pour les peuplements de type résineux, les sapinières dominant et occupent 9 p.100 de la superficie forestière productive.

Dans les peuplements de type mélangé, les peuplements à dominance de feuillus dominant et occupent 19 p.100 de la superficie forestière productive.

Dans les peuplements de type feuillu, les érablières et autres peuplements composés de feuillus tolérants dominant et occupent le quart (25 p. 100) de la superficie forestière productive.

Près des deux tiers (65 p. 100) des peuplements forestiers appartiennent à la classe d'âge de 50 ans et plus.

Le volume de bois sur pied

Le volume marchand brut (VMB) disponible sur le territoire de l'Estrie atteint 78,5 millions m³. La forêt du domaine privé offre la presque totalité (90 p. 100) du VMB disponible sur le territoire.

Le groupe d'essences feuillues représente les deux tiers (66 p. 100) du VMB total disponible sur le territoire. Le VMB en érables représente plus du tiers (38 p. 100) du volume total disponible sur le territoire.

Le volume moyen à l'hectare (pour l'ensemble des types de couvert) est de 101 m³/ha. Pour les peuplements de type résineux, il est de 90 m³/ha, pour les peuplements de type mélangé, il est de 109 m³/ha et pour les peuplements de type feuillu, il est de 136 m³/ha.

Que signifie?

Volume marchand brut (VMB)

Le volume marchand brut d'un arbre correspond au volume ligneux de son tronc et de ses branches ayant plus de 9 cm au fin bout (avec écorce).

Peuplement feuillu ou résineux

Un peuplement est feuillu ou résineux lorsque plus de 75 p. 100 des essences qui le composent sont feuillues ou résineuses.

Peuplement mélangé

Un peuplement est mélangé lorsque les essences résineuses qui le composent s'y trouvent dans une proportion variant de 25 à 75 p. 100.

Classe d'âge

On utilise des classes d'âge de 20 ans pour caractériser la maturité des peuplements forestiers. Par exemple, la classe d'âge 50 ans correspond aux peuplements dont l'âge varie entre 41 et 60 ans. Deux classes d'âge sont utilisées dans le cas d'un peuplement inéquienne.

Forêt jeune

Dans la classe d'âge de 0 à 50 ans, une forêt est considérée comme étant jeune et non exploitable sauf quand il s'agit du sapin et du peuplier.

Forêt mature

À partir de 70 ans, la forêt est considérée comme mature. Dans le cas des feuillus tolérants et des épinettes, ces essences atteignent la maturité à partir de 90 ans.

Tolérant

Aptitude d'une plante à pousser à l'ombre d'autres plantes. Une essence tolérante est dite essence d'ombre.

Intolérant

Qualifie une plante qui ne supporte pas l'ombre. Une essence intolérante est dite essence de lumière.

Tableau 2.1
Type de couvert sur le territoire de l'Estrie (ha)

Type de couvert	Domaine privé	Domaine public	Estrie (05)
En voie de régénération	101 559	3 551	105 110
Résineux	122 215	10 740	132 955
Feuillu	250 396	28 397	278 793
Mélangé	232 962	29 831	262 793
Superficie forestière productive¹ (ha)	707 132	72 519	779 651

Tableau 2.2
Principaux types de peuplements forestiers
sur le territoire de l'Estrie (ha)

Peuplements de type résineux	Estrie (05)
Sapinières	71 793
Pessières	9 159
Cédrières	9 187
Autres (pinèdes, prucheraies, etc)	3 225
Peuplements de type mélangé	
Dominance de feuillu	151 699
Dominance de résineux	63 677
Peuplements de type feuillu	
Feuillu intolérant (<i>bétulaies, peupleraies et autres</i>)	25 235
Feuillu tolérant (<i>érablières et autres</i>)	193 475
Autres	
Secteurs en voie de régénération	105 110
Plantations	19 414
Forêts perturbées ²	127 676
Superficie forestière productive (ha)	779 651

¹ La superficie forestière productive inclut les terrains forestiers productifs accessibles et inaccessibles.

² Regroupe toutes les perturbations comme les coupes totales, les coupes partielles, les brûlis, les épidémies et les friches.

Tableau 2.3
Maturité de la forêt sur le territoire de l'Estrie (ha)

Classes d'âge	Estrie (05)
10	91 967
30	145 961
50	266 791
70	143 474
90	25 869
120	479
Toutes classes¹	674 541

Tableau 2.4
Volume marchand brut selon les groupes d'essences sur le territoire de l'Estrie ('000 m³)

Groupe d'essences	Domaine privé	Domaine public	Estrie (05)
Résineux	24 156	2 597	26 753
Feuillu	45 818	5 965	51 783
Volume total ('000 m³)	69 974	8 562	78 536

Tableau 2.5
Volume marchand brut pour les principales essences forestières sur le territoire de l'Estrie ('000 m³)

Essences²	Estrie (05)
Ers	17 857
Err	11 968
Sab	11 687
Epb, epn, epr	6 117
Pru, Tho, Pib	8 295
Boj	7 570
Bop, Bog, Pet, Peg	9 148
Heg, Fra, Cet	3 475
Autres ³	2 420
Volume total ('000 m³)	78 536

¹ Superficie forestière productive excluant les terrains en voie de régénération.

² Essences dont le volume (individuel) est supérieur à 1 p. 100 du volume total.

³ Essences résineuses et feuillues dont le volume (individuel) est inférieur à 1 p. 100 du volume total.

Coup d'œil sur la ressource forestière

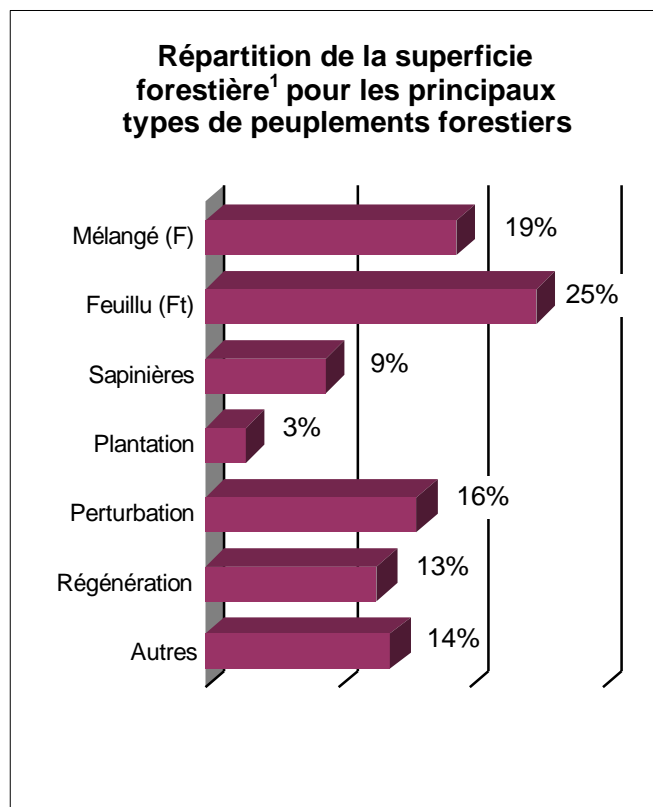
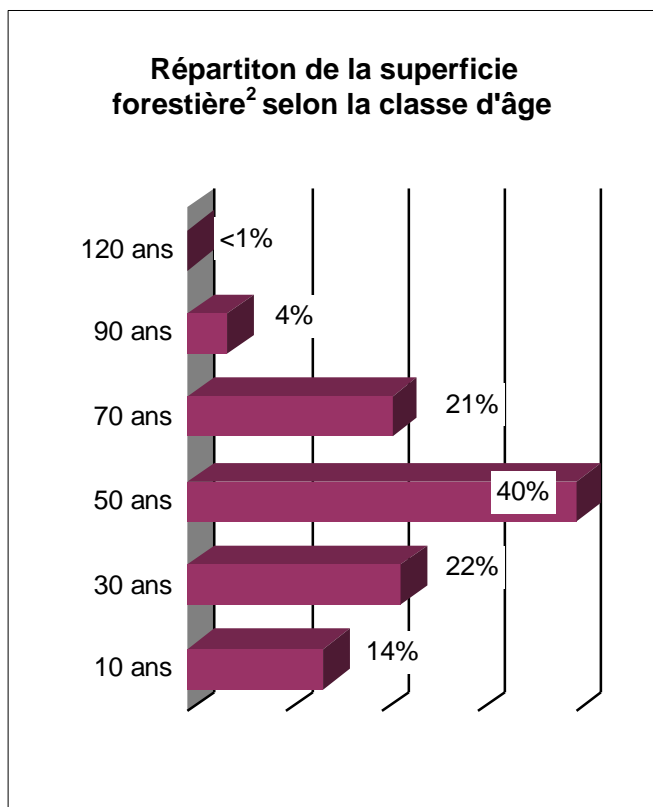
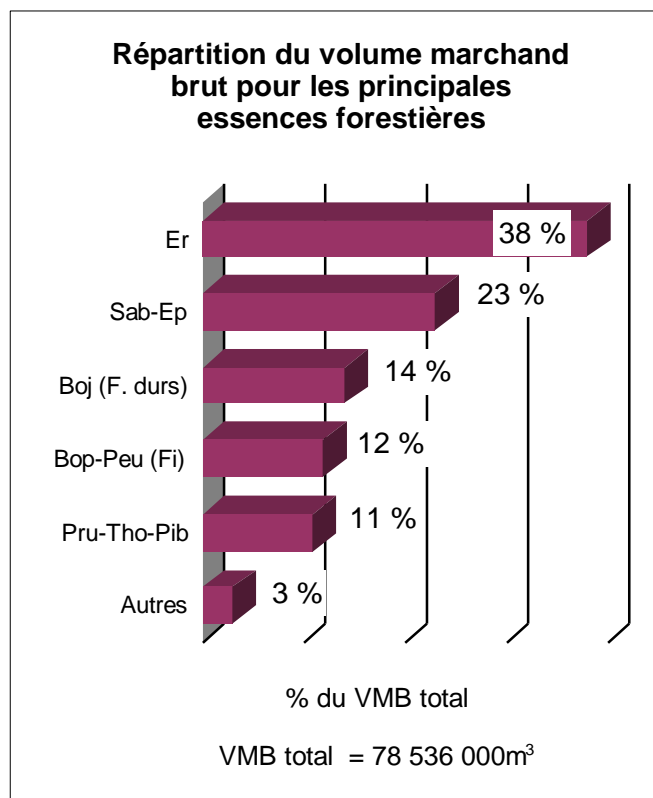
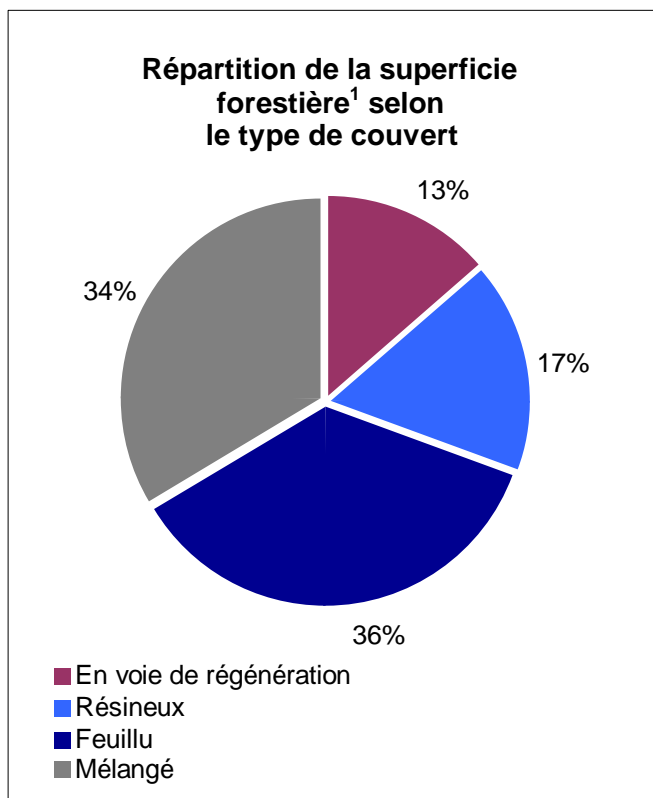


Estrie (05)

Source : Télérôlet. Forêt Québec - Estrie

¹ Superficie forestière productive : 779 651 ha

² Superficie forestière productive (excluant les terrains en voie de régénération) : 674 541 ha



3. La forêt du domaine privé



Estrie (05)

Source : Forêt Québec - Estrie

Pour plus de détails sur le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, veuillez vous référer à la fiche thématique 8 du Guide ressource.

Les OGC sur le territoire

Aménagement forestier et agricole des Appalaches inc.

Groupement forestier coopératif Saint-François

Groupement forestier et agricole de la Vallée de la Chaudière inc.

Groupement forestier et agricole de Beauce-Sud inc.

Aménagement forestier coopératif de Wolfe

Groupement forestier du Haut-Yamaska inc.

Aménagement forestier et agricole des Sommets inc.

Les SPB sur le territoire

Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE)

Syndicat des producteurs de bois de la Beauce (SPBB)

Les producteurs forestiers

En 1999, on dénombre 4 621 producteurs forestiers reconnus (petites et grandes propriétés privées) sur le territoire de l'Estrie.

Plus de la moitié (54 p. 100) des producteurs forestiers de la région sont situés dans les MRC du Granit et du Haut-Saint-François.

La possibilité forestière

La possibilité forestière sur le territoire du plan conjoint du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie est de 1,7 million de m³ solide par année dont les deux tiers (65 p. 100) en bois feuillu.

La possibilité forestière sur le territoire du plan conjoint des producteurs de bois de la Beauce est de 970 000 de m³ solide par année dont la moitié en bois feuillu.

Le degré d'utilisation de la forêt

Sur le territoire du plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie, le prélèvement annuel moyen (PAM) s'élève à près de 1 545 000 m³ et le degré d'utilisation de la matière ligneuse (toutes essences) est de 89 p. 100.

Pour les groupes d'essences de sapin-épinettes et d'érables, le PAM (la coupe) a atteint la possibilité forestière.

Pour certains groupes d'essences, tels les autres résineux, les peupliers et les autres feuillus, il y a encore place au développement de la mise en marché du bois en Estrie.

La récolte des bois

En 1998, le volume de bois livré au SPBE en provenance de la forêt privée sur le territoire de l'Estrie s'élevait à près de 630 000 m³ solide.

Que signifie?

Degré d'utilisation de la forêt

La comparaison entre les prélèvements de bois par rapport à la possibilité forestière permet de mesurer le degré d'utilisation de la forêt.

La mise en marché du bois au SPBE

Le territoire de la région est desservi par l'application des plans conjoints des producteurs de bois de l'Estrie et de la Beauce.

Chaque année, entre 1996 et 1998, le SPBE a mis en marché plus de 780 500 m³ de bois dont plus des trois quarts (81 p. 100) provenaient de ses membres sur le territoire de l'Estrie.

En 1998, plus de la moitié (55 p. 100) des livraisons de bois (SPBE) était destinée aux usines de pâtes et papiers.

En 1998, 7 945 propriétaires de boisés, détenant 4 hectares et plus de superficie forestière productive, étaient inscrits au registre du SPBE. Ce nombre exclut les propriétaires forestiers qui n'ont jamais fait appel aux services du SPBE. Ce dernier estime que le nombre de propriétaires forestiers susceptibles de mettre du bois en marché sur le territoire de l'Estrie atteint près de 10 000.

Les retombés économiques

La valeur des transactions de bois en 1998 sur le territoire de l'Estrie en provenance de la forêt privée s'élève à près de 42,5 millions \$, ce qui représente des revenus (chemin) de plus de 35,5 millions \$ aux producteurs de bois (membres du SPBE).

Selon les registres du SPBE, le bois en provenance des producteurs forestiers sur le territoire de l'Estrie a servi à approvisionner une quarantaine d'usines de sciage ainsi que trois (3) usines de pâtes et papiers dont Domtar inc. (feuillus et de peupliers), Kruger inc. et Abitibi-Consolidated (sapin et épinette).

Le bois de chauffage

La récolte de bois de chauffage n'est contrôlée par aucun organisme. Le SPBE estime la production de bois de chauffage sur le territoire de son plan conjoint à 284 000 m³ (apparent) annuellement.

L'aménagement forestier (Programme d'aide à la mise en valeur)

En Estrie, la superficie forestière de l'ensemble des producteurs forestiers reconnus totalise près de 417 000 ha.

En 1997, des travaux ont été réalisés sur 4 700 hectares représentant des investissements de plus de 3 000 000 \$ sur l'ensemble du territoire de l'Estrie.

Pour la même année, la réalisation des travaux liés au reboisement (préparation de terrain, plantation et entretien) représentait 43 p. 100 des travaux sylvicoles subventionnés.

La réalisation des traitements sylvicoles commerciaux constituait près du tiers (33 p. 100) des sommes investies en forêt privée.

De 1993 à 1997, les investissements consentis à la mise en valeur de la forêt privée représentaient près de quatre (4) millions \$ annuellement.

L'aide financière accordée aux propriétaires forestiers regroupés au sein d'un OGC représente les deux tiers (68 p. 100) des sommes investies en forêt privée.

Le reboisement

De 1993 à 1997, 19,2 millions de plants ont été mis en terre sur le territoire de l'Estrie (près de 60 p. 100 en épinette blanche).

Chaque année, en moyenne, près de 450 propriétaires forestiers effectuent des travaux de reboisement dans le cadre du programme d'aide à la mise en valeur.

L'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie maintient un objectif annuel de reboisement de 2 500 000 plants pour le territoire de l'Estrie.

Tableau 3.1
Nombre de producteurs forestiers reconnus (petites et grandes propriétés privées)
sur le territoire de l'Estrie (Janvier 1999)

	Nombre de producteurs¹	Superficie forestière (ha)	Superficie totale (ha)
Asbestos	499	35 474	43 431
Haut-Saint-François	1 099	121 928	133 652
Val-Saint-François	707	53 549	61 305
Memphrémagog	469	32 550	36 631
Région-Sherbrookoise	255	8 733	11 148
Granit	1 385	129 672	143 101
Coaticook	409	34 826	42 753
Territoire de l'Estrie (05)	4 621	416 732	472 021

¹ *Un même producteur forestier peut posséder une propriété dans plus d'une MRC. Pour connaître la superficie des grandes propriétés forestières sur le territoire de l'Estrie, veuillez vous référer au tableau 2 de la section 1.*

Tableau 3.2
Possibilité forestière et prélèvement annuel moyen
sur le territoire du plan conjoint des producteurs
de bois de l'Estrie (m³ solide/an)

	Possibilité forestière ¹	Prélèvement annuel moyen ²	Degré d'utilisation (%)
Sapin - épinettes	435 600	463 700	106
Autres résineux	175 000	89 460	51
Érables	600 000	577 140	96
Peupliers	147 000	118 240	80
Autres feuillus	370 000	295 620	80
Sommaire			
Résineux	610 600	553 160	91
Feuillu	1 117 000	991 000	89
Toutes essences	1 727 600	1 544 160	89

Tableau 3.3
Prélèvement annuel moyen selon l'utilisation ou la destination
sur le territoire du plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie (m³ solide/an)

	Résineux	Feuillu	Total
Pâtes et papiers	181 470	543 010	724 480
Sciage	346 590	167 890	514 480
Chauffage	10 000	274 000	284 000
Exportation	15 100	6 100	21 200
Prélèvement total (m³/an)	553 160	991 000	1 544 160

¹ L'estimation de la possibilité forestière a été calculée en 1988 pour l'ensemble du territoire du plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie, qui s'étend au-delà des limites territoriales de la région de l'Estrie (05) et qui regroupe 15 municipalités régionales de comté.

² Le prélèvement annuel moyen inclut les prélèvements de Domtar inc., une estimation du bois de chauffage, les livraisons de bois de sciage ainsi que les volumes exportés. Le prélèvement annuel moyen a été calculé sur un horizon de 10 ans (1989-1998).

Tableau 3.4
Volume annuel de bois livré¹ au SPBE en provenance des forêts privées
sur le territoire de l'Estrie (m³ solide)

	1996	1997	1998
Sapin-épinettes	316 109	327 161	294 124
Autres résineux	25 035	26 065	29 235
Feuillus mélangés	251 482	228 162	255 915
Tremble	47 981	46 067	48 373
Toutes essences (m³)	640 606	627 450	627 649

Tableau 3.5
Destination du bois livré au SPBE en provenance de la forêt privée
sur le territoire de l'Estrie (m³ solide)

	1996	1997	1998
Sciage	233 354	261 622	281 256
Pâtes et papiers	407 252	365 823	346 394
Toutes essences (m³)	640 606	627 450	627 649

¹ Les livraisons correspondent au volume de bois (pâtes et papiers et bois de sciage) mis en marché par le SPBE. Pour le bois de sciage, il s'agit du volume de bois transigé en vertu des ententes existantes entre le SPBE et les scieries.

Tableau 3.6
Traitements sylvicoles réalisés depuis 1993 sur le territoire de l'Estrie
(programme d'aide à la mise en valeur) (ha)

	1993	1994	1995	1996	1997	Total
Préparation de terrain ¹	1 113	1 071	777	588	512	4 061
Plantation	2 283	1 936	1 519	1 242	1 340	8 320
Entretien de plantation	1 744	1 497	1 339	833	561	5 974
Traitements non commerciaux ²	723	863	760	649	537	3 532
Traitements commerciaux ³	1 917	1 829	2 303	2 117	1 748	9 914
Superficies aménagées (ha)	7 780	7 196	6 698	5 429	4 698	31 801

Tableau 3.7
Nombre de plants mis en terre depuis 1993 sur le territoire de l'Estrie
(programme d'aide à la mise en valeur) ('000 plants)

	1993	1994	1995	1996	1997	Total
Épinette blanche	3 298	2 868	1 860	1 310	1 896	11 232
Autres épinettes	1 178	1 269	1 264	1 217	914	5 842
Mélèzes	233	79	119	130	95	656
Pins	427	212	188	177	151	1 155
Feuillus	126	70	68	22	33	319
Toutes essences ('000 plants)	5 262	4 498	3 499	2 856	3 089	19 204

¹ La préparation de terrain et le reboisement s'appliquent sur les mêmes superficies.

² Les traitements non commerciaux regroupent principalement les travaux de dégagement et d'éclaircie précommerciale.

³ Les traitements commerciaux regroupent l'éclaircie, la coupe de succession, la coupe d'ensemencement, la coupe de jardinage, la coupe par bande et la coupe de récupération.

Tableau 3.8
Sommes investies dans la mise en valeur des forêts privées depuis 1993
sur le territoire de l'Estrie (programme d'aide à la mise en valeur) ('000 \$)

	1993	1994	1995	1996	1997	Total
Préparation de terrain	678	685	497	381	328	2 569
Plantation et transport de plants	1 003	907	752	628	805	4 095
Entretien de plantation	666	594	560	353	239	2 412
Traitements non commerciaux	527	638	573	481	398	2 617
Traitements commerciaux	1 103	1 104	1 421	1 301	1 049	5 978
Autres travaux ¹	350	363	433	415	425	1 986
Investissements totaux ('000 \$)	4 327	4 291	4 236	3 559	3 244	19 657

¹ *Les autres travaux regroupent la confection et l'amélioration de chemin forestier, le drainage forestier et la réalisation de plans d'aménagement forestier.*

Tableau 3.9
Sommaire des investissements consentis dans la mise en valeur des forêts privées
sur le territoire de l'Estrie (programme d'aide à la mise en valeur) ('000 \$)

	1993	1994	1995	1996	1997	Total
Aide regroupée	2 935	2 932	2 866	2 421	2 163	13 317
Aide individuelle	1 391	1 358	1 370	1 138	1 082	6 339
Investissements totaux ('000 \$)	4 327	4 291	4 236	3 559	3 244	19 657

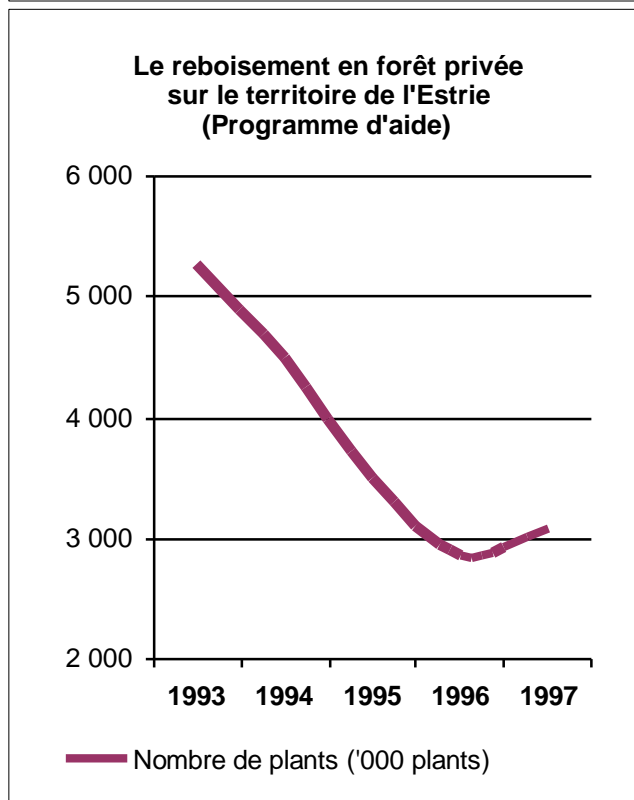
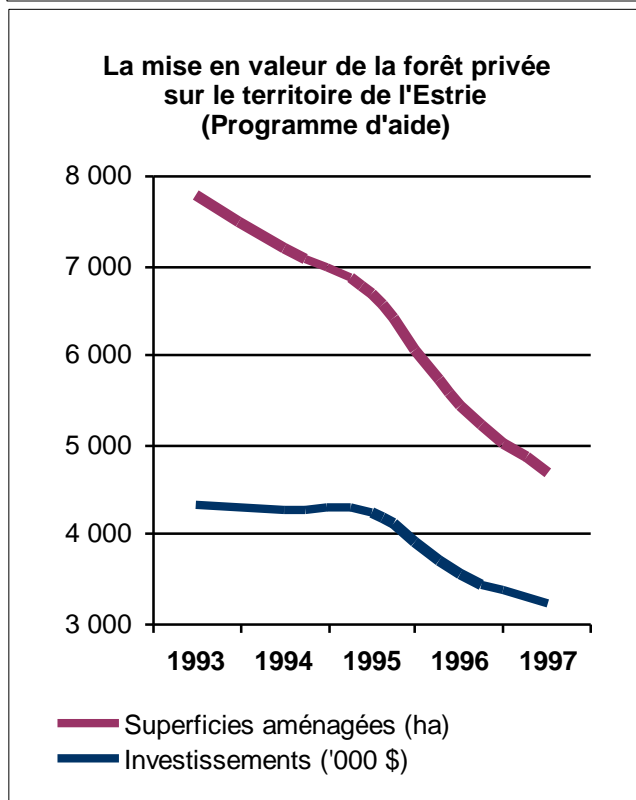
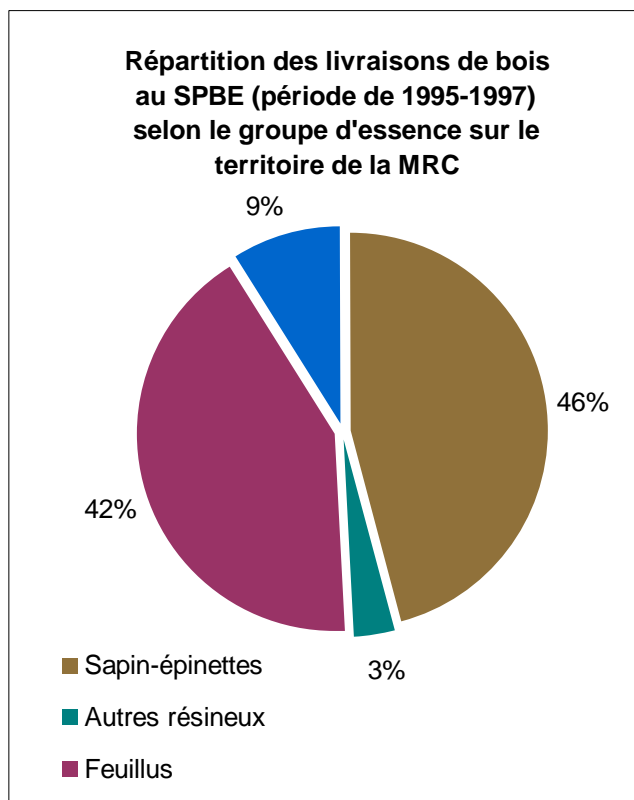
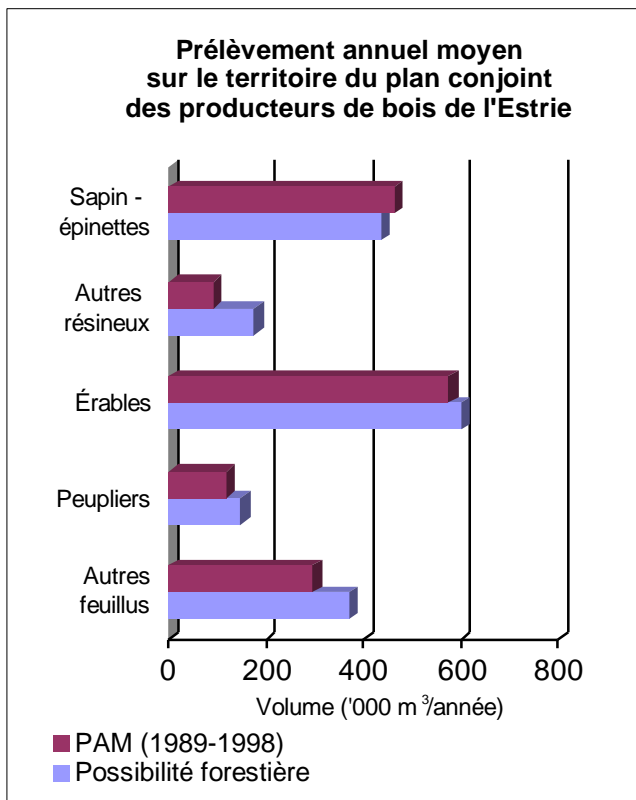
Coup d'œil sur la forêt du domaine privé



Estrie (05)

Source : Forêt Québec - Estrie

Superficie forestière productive : 707 132 ha
 Volume marchand brut (VMB) : 69 974 230 m³



4. La forêt du domaine public



Estrie (05)

Source : Forêt Québec - Estrie

Une grande partie des terres du domaine public de la région administrative de l'Estrie (05) est partagée entre deux aires communes soit l'aire commune 051-01 et l'aire commune 034-03.

Les détenteurs de CAAF

Neuf (9) industriels forestiers détiennent des droits d'exploitation sur le territoire public.

Le volume de bois attribué

Au total, le MRN attribue annuellement un volume global de 32 800 m³ sur l'ensemble de l'a.c. 034-03 et 63 950 m³ sur l'ensemble de l'a.c. 051-01.

La possibilité forestière

La possibilité forestière sur forêt publique (a.c. 051-01) est de 69 900 m³/an (toutes essences) sur un territoire de 37 827 ha.

La possibilité forestière sur forêt publique (a.c. 034-03) est de 33 000 m³/an (toutes essences) sur un territoire de 27 705 ha.

La récolte des bois

En 1997-1998, les détenteurs de CAAF ont récolté plus de 107 000 m³ de bois (a.c. 051-01 et a.c. 034-03).

L'aménagement forestier

De 1995-1996 à 1998-1999, les détenteurs de CAAF ont réalisé des travaux forestiers sur 2 400 ha dans l'aire commune 051-01 et 336 ha dans l'aire commune 034-03 (région 05).

La coupe de jardinage est le traitement sylvicole le plus utilisé pour récolter le bois feuillu et représente 58 p. 100 des travaux réalisés durant la même période (a.c. 051-01).

Quant aux peuplements de résineux, la coupe avec protection de régénération et des sols est le traitement le plus souvent utilisé et représente 21 p. 100 des travaux réalisés de 1995-1996 à 1998-1999 (a.c. 051-01).

La coupe avec protection de la régénération et des sols est le traitement le plus utilisé dans l'aire commune 034-03 et représente les deux tiers (67 p. 100) des travaux réalisés de 1995-1996 à 1998-1999.

Puisque les forêts de feuillus se régénèrent bien naturellement après coupe de jardinage, le reboisement n'est pas une activité d'envergure sur forêt publique en Estrie.

Que signifie?

Attribution

Volume de bois en provenance de la forêt publique attribué annuellement par CAAF à un détenteur de permis d'usine de transformation de bois.

Aire commune (a.c.)

La forêt publique sous CAAF est divisée en territoires désignés sous l'appellation d'aires communes. Plusieurs bénéficiaires peuvent s'approvisionner sur la même aire commune.

Tableau 4.1
Principales affectations¹ des terres du domaine public sur le territoire de l'Estrie (km²)

	Estrie (05)
Production forestière	
Aires communes	479,2
Projet de forêt habitée du mont Gosford (CAF)	61,5
Les parcs de récréation	
Parc Frontenac et du mont Orford	132,7
Le parc de conservation	
Parc du mont Mégantic	55,7
La zone d'exploitation contrôlée	
ZEC Louise-Gosford	165,7
La réserve écologique	
Réserve écologique Samuel-Brisson	7,9
Habitat ou refuge faunique (MEF)	
	73,6
Les autres affectations	
	22,2
Superficie des terres publiques (km²)	759,2

¹ Les terres du domaine public se retrouvent principalement dans les MRC du Granit et du Haut-Saint-François. Pour plus de détails sur les affectations des terres publiques, veuillez vous référer aux documents (guide ressource) de ces MRC.

Que signifie?

Parc	Toute partie des terres publiques, créée en vertu de la <i>Loi sur les parcs</i> , affectée à des fins de conservation ou de récréation.
Zones d'exploitation contrôlée	Les ZEC sont gérées par des associations à but non lucratif, grâce à une délégation de gestion, par le biais d'un protocole d'entente avec le MEF. Le concept des ZEC repose sur la conservation de la faune, l'accessibilité de la ressource faunique, la participation des usagers et l'autofinancement des opérations.
Réserve écologique	Tout territoire des terres du domaine public, constitué en vertu de la <i>Loi sur les réserves écologiques</i> , dans le but de le conserver à l'état naturel, de le réserver à la recherche scientifique et, s'il y a lieu, à l'éducation, ou de sauvegarder les espèces animales et végétales menacées de disparition ou d'extinction.
Refuge faunique	Unité territoriale constituée en vertu de la <i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</i> et pour laquelle on a fixé des conditions d'utilisation des ressources et du territoire, à des fins autres que récréatives, afin de conserver l'habitat de la faune.

Tableau 4.2
Répartition des attributions aux détenteurs de CAAF
par groupes d'essences pour les aires communes¹ sur le territoire public de l'Estrie

A.C.	Détenteurs de CAAF	Attribution (m³/an)	Groupes d'essences	
051-01	Domtar inc. (pâte)	7700	Bop	
		6300	Boj	
		8600	Er	
		400	F. dur	
		2000	Peu	
		Industrie A.R. inc. (sciage)	1000	Tho
	Les Industries manufacturières Mégantic inc. (déroulage)	50	Bop	
		300	Boj	
		200	Peu	
		J.A. Fontaine & Fils inc. (sciage)	28400	Sepm
Les Billots Sélect Mégantic inc. (sciage)	700	Bop		
	2200	Boj		
	3900	Er		
	200	F. dur		
	Multibois F.L inc. (sciage)	2000	Peu	
034-03	Domtar inc. (pâte)	11700	Tous feuillus	
	Domtar inc. (sciage)	19000	Sepm	
	Le spécialiste du Bardeau de Cèdre inc. (sciage)	400	Tho	
	Vexco inc. (sciage)	1700	F. dur	
Attribution totale de l'aire commune 051-01		63 950	m³/an	
Attribution totale de l'aire commune 034-03		32 800	m³/an	

¹ *Les aires communes ne sont pas totalement comprises dans les limites de la MRC. De plus, les détenteurs de CAAF doivent composer avec de nombreuses sources d'approvisionnement (forêts privées, importations des États-Unis ainsi que d'autres aires communes). Aucun ne s'approvisionne exclusivement à partir des forêts du domaine public.*

Tableau 4.3
La possibilité forestière
pour les aires communes sur le territoire de l'Estrie (05) (m³/an)

	a.c.¹ 051-01	a.c. 034-03
Superficie totale de l'a.c. (ha)	37 827	27 705
Groupes d'essences		
Sepm	28 500	19 000
Peupliers	4 200	-
Feuillus durs	35 800	13 400 ²
Thuya	1 400	600
Sommaire		
Résineux	29 900	19 600
Feuillu	40 000	13 400
Possibilité forestière (m³/an)	69 900	33 000

Tableau 4.4
Volume de bois récolté annuellement dans l'aire commune 051-01 (m³)

Année	Volume résineux	Volume feuillu	Volume total
1990-1991	14 875	23 657	38 532
1991-1992	12 063	23 035	35 098
1992-1993	13 359	11 167	24 526
1993-1994	9 927	25 996	35 923
1994-1995	14 868	24 557	39 426
1995-1996	13 278	24 513	37 793
1996-1997	31 844	37 934	69 775 ³
1997-1998	38 871	37 467	76 338

¹ Le calcul de la possibilité forestière provient du plan général d'aménagement forestier, lequel s'applique pour la période 1995-2020.

² Tous les feuillus sans distinction de l'essence.

³ L'augmentation du volume récolté par les détenteurs de CAAF provient d'un ajustement de la possibilité forestière calculée au PGAF.

Tableau 4.5
Volume de bois récolté annuellement dans l'aire commune 034-03 (m³)

Année	Volume résineux	Volume feuillu	Volume total
1990-1991	18 064	18 941	37 005
1991-1992	15 399	14 285	29 684
1992-1993	14 228	10 656	24 884
1993-1994	14 830	13 191	28 021
1994-1995	15 502	18 109	33 611
1995-1996	16 799	13 889	30 688
1996-1997	17 045	9 780	26 825
1997-1998	14 802	16 014	30 816

Tableau 4.6
Traitements sylvicoles réalisés et prévus (admissibles) dans l'aire commune 051-01 (ha)

Traitements sylvicoles	Superficie prévue annuellement au PGAF	Superficie totale réalisée 95-96 à 98-99
Reboisement	25	12
Éclaircie précommerciale	75	139
Coupe de jardinage	449	1 387
Coupe avec protection de la régénération et des sols	180	505
Coupes de régénération ¹	95	357
Superficie totale (ha)	824	2 400

¹ Comprend la coupe d'amélioration, la coupe par bandes (bandes résiduelles) et la coupe progressive d'ensemencement.

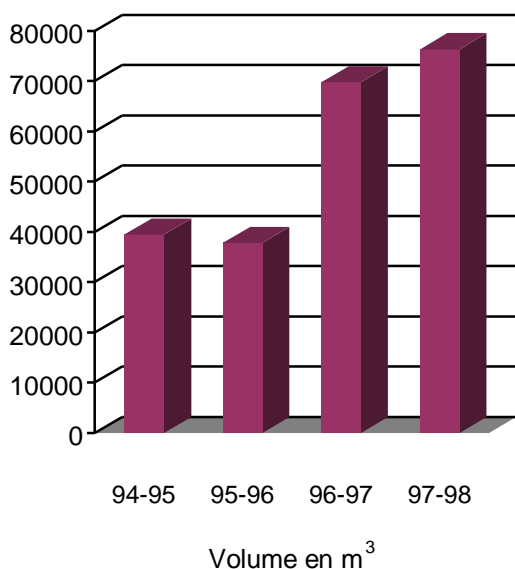
Tableau 4.7
Traitements sylvicoles réalisés et prévus (admissibles) dans l'aire commune 034-03 (ha)

Traitements sylvicoles	Superficie prévue annuellement au PGAF	Superficie totale réalisée (région 05) 95-96 à 98-99
Reboisement	25	12
Dégagement	35	82
Éclaircie précommerciale	30	10
Coupe avec protection de la régénération et des sols	228	224
Coupes partielles	45	8
Superficie totale (ha)	363	336

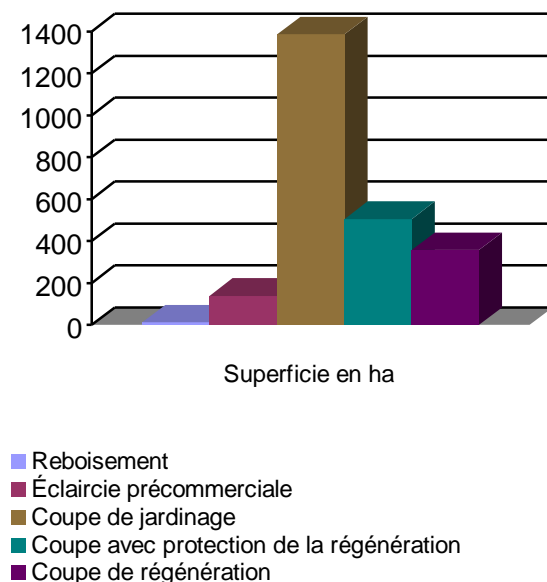


Source : Forêt Québec - Estrie

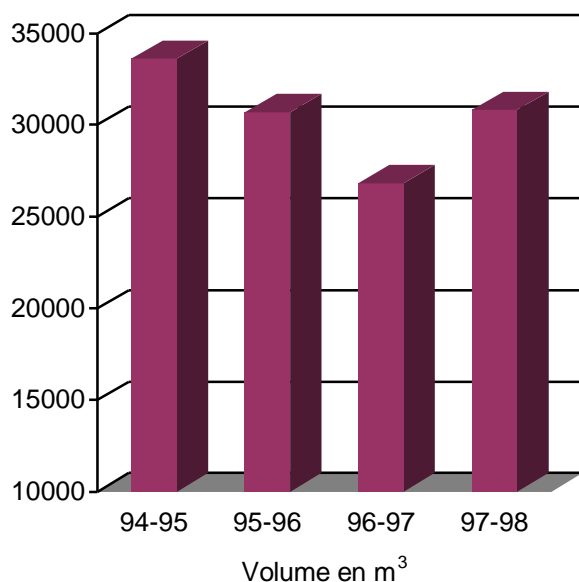
Volume de bois récolté sur forêt publique (a.c. 051-01)



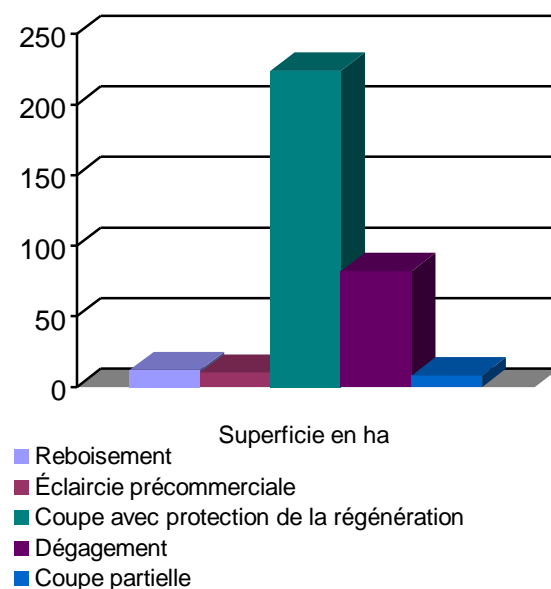
Traitements sylvicoles réalisés sur forêt publique (région 05) pour la période de 1995-1996 à 1998-1999 (a.c. 051-01)



Volume de bois récolté sur forêt publique (a.c. 034-03)



Traitements sylvicoles réalisés sur forêt publique (région 05) pour la période de 1995-1996 à 1998-1999 (a.c. 034-03)





Les données sur le nombre d'entreprises manufacturières dans le secteur de la seconde transformation et le nombre d'emplois directs dans ce secteur proviennent d'une compilation des répertoires industriels de chaque MRC disponibles dans les différents CLD sur le territoire.

Les entreprises manufacturières

On dénombre 334 entreprises manufacturières reliées au secteur de la première et de la seconde transformation du bois lesquelles, génèrent près de 8 700 emplois directs.

Les cinq entreprises manufacturières les plus importantes (selon le nombre d'emplois directs) sont : Papiers Domtar inc. (papiers fins) qui compte 1103 emplois; Bestar inc. (meubles) qui compte 508 emplois; Kruger inc. (papier journal) qui compte 500 emplois; Imperial Home Decor Group (papiers peints) qui compte 450 emplois et Cascades East Angus inc (Papier Kraft) qui compte 352 emplois directs.

Près des deux tiers (65 p. 100) de ces entreprises se situe sur le territoire de la MRC de La Région-Sherbrookoise, de la MRC du Granit et de la MRC du Haut-Saint-François, lesquelles génèrent plus des deux tiers (69 p. 100) des emplois de l'industrie.

Le secteur de la transformation primaire

On retrouve le plus grand nombre d'entreprises de transformation dans la moitié Est de la région de l'Estrie soit dans la MRC du Granit et la MRC du Haut-Saint-François.

On dénombre 133 entreprises manufacturières reliées au secteur de la transformation primaire du bois (sciage, pâtes et papiers, cogénération et produits énergétiques, produits dérivés du bois et placages et contreplaqués). Ces entreprises génèrent près de 4 000 emplois directs.

La consommation autorisée de cette industrie s'élève à plus de 5 millions de m³ dont la moitié (53 p. 100) en bois résineux.

Le secteur de la seconde transformation

On dénombre 201 entreprises manufacturières reliées au secteur de la seconde transformation du bois. Ces entreprises génèrent plus de 4 700 emplois directs.

Plus de la moitié de ces entreprises (52 p. 100) sont reliées au secteur de la fabrication d'armoires de cuisines et de salles de bain ainsi que de meubles. Ces entreprises génèrent plus de la moitié des emplois directs de ce secteur (54 p. 100).

Cheminement de la matière première transformée

À partir d'essences ou de groupes d'essences forestières, la matière première sous différentes formes (bois rond, copeaux, etc) subit une **première transformation de base** pour devenir des panneaux, poteaux, bois d'œuvre, etc. Afin d'accroître la valeur de cette première transformation, d'autres opérations peuvent s'ajouter sur le même site de fabrication : séchage, rabotage, coupage à dimensions, etc. (**première transformation à valeur ajoutée**). Enfin les produits finis ou semi-finis s'obtiennent grâce à d'autres transformations et sont fabriqués en général sur un autre site que celui de la première transformation (**seconde transformation**).

La consommation de la matière ligneuse

En 1998, la consommation totale de l'industrie de la transformation primaire du bois (bois ronds, copeaux, sciures et rabotures) a atteint plus de 4,2 millions de m³ dont plus de la moitié en bois feuillu (51 p. 100)

La consommation de bois rond

En 1998, la consommation de bois rond représente près des deux tiers (62 p. 100) de la consommation totale de matière ligneuse des usines de transformation primaire.

La consommation en bois feuillu représente près des deux tiers (63 p. 100) de la consommation totale de bois rond.

La provenance des approvisionnements en bois

En 1998, près du tiers (31 p. 100) de la consommation totale de bois provenait de la forêt privée du Québec.

En 1998, près du tiers (31 p. 100) de la consommation totale de bois provenait de l'extérieur de la province.

La production de bois d'œuvre

En 1998, la production de bois d'œuvre a atteint près de 315 millions de pmp.

Pour la même année, la production de bois d'œuvre résineux (principalement dans le groupe d'essences Septm) représente près des trois quarts (72 p. 100) de la production totale de bois d'œuvre de l'industrie.

Pour en connaître davantage sur les usines de transformation du bois :

Association des industries forestières du Québec (AIFQ)

Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ)

Association canadienne de pâte et papier (ACPP)

Association canadienne de l'industrie du bois (ACIB)

Le registre forestier

En vertu de la *Loi sur les forêts*, le titulaire d'un permis d'exploitation d'une usine de transformation du bois doit, à chaque année, remplir un registre dans lequel on lui demande des informations sur sa consommation de matière ligneuse et sur sa production. Ces informations sont colligées dans une base de données appelée INDUSTRIA à partir de laquelle on prépare des tableaux statistiques, qui respectent la confidentialité des renseignements fournis par les répondants, tout en permettant de suivre l'évolution de l'industrie. Il est possible de consulter sur le site internet du MRN une sélection de tableaux et de graphiques tirés de cette base de données pour le Québec. La Direction du développement de l'industrie des produits forestiers dresse des statistiques particulières sur demande (avec frais) à partir du registre forestier des usines de transformation primaire du bois.

Ministère des Ressources naturelles
Direction du développement de l'industrie des produits forestiers
880, chemin Sainte-Foy, 6^e étage
Québec (Québec) Canada G1S 4X4
☎ (418) 644-4364 Courriel : prodfor@mrn.gouv.qc.ca

Tableau 5.1
Nombre d'entreprises et d'emplois directs reliés
à la transformation primaire du bois sur le territoire de l'Estrie (05)

Catégories d'usines	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois directs ¹
Industries du bois de sciage	124	1 355
Industries des pâtes et papiers (produits connexes)	5	2 100
Industries du placages et contreplaqués	2	290
Industries des produits dérivés du bois	1	170
Industries de cogénération et des produits énergétiques	1	36
Toutes catégories d'usines	133	3 951

Tableau 5.2
Nombre d'entreprises et d'emplois directs reliés
à la seconde transformation du bois sur le territoire de l'Estrie (05)

Catégories d'usines	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois directs ¹
Portes et fenêtres	12	433
Bâtiments préfabriqués	3	70
Armoires de cuisines et de salles de bain	46	818
Meubles	58	1 757
Palettes et composantes	7	123
Éléments d'habitation ²	13	234
Papiers et produits connexes	6	622
Autres ³	56	688
Toutes catégories d'usines	201	4 745

¹ On estime que les entreprises inscrites au registre forestier, dont la consommation autorisée est de 2 000 mètres cubes et moins, génère un emploi direct.

² Cette catégorie regroupe les fabricants de recouvrement de planchers, d'escaliers, de fermes de toits, de poutrelles de planchers, de produits de finition intérieure et autres matériaux de construction.

³ Les autres produits de transformation concernent la fabrication de cadrage, laminage, jeux, objets décoratifs, cintres, paillis horticoles, emballages, articles de cuisine, escabeaux, boîtes à fleurs, bâtons de hockey, sculptures, détails architecturaux, canards de bois, mangeoires et nichoirs d'oiseaux, manches d'outils, poteaux de galerie, enseignes de bois sculptés, articles promotionnels, bois de chauffage (longue durée), urnes, canots en cèdre, ripe, moules, instruments de musique, remises, cure-dents, laine de bois, bardeaux, accessoires de jardins, persiennes, portes de garages, poteaux tournés, pièces pour chalets en bois rond, clôtures à neige.

Tableau 5.3
Consommation autorisée de l'industrie
de transformation primaire sur le territoire de l'Estrie (m³/an)

Catégorie d'usines	Nombre d'entreprises inscrites	Consommation autorisée
Industries du bois de sciage	124	1 691 130
Industries des pâtes et papiers (produits connexes) ¹	5	2 660 800
Industries du placages et contreplaqués	2	52 600
Industries des produits dérivés du bois	1	439 800
Industries de cogénération et des produits énergétiques	1	295 000
Toutes catégories d'usines	133	5 139 330

¹ *Dans cette catégorie, on retrouve deux entreprises qui consomment de la matière ligneuse sous forme de pâte. Il s'agit de Papiers Scott Itée et Les Emballages Paperboard inc.*

Tableau 5.4
Consommation totale¹ de bois de l'industrie de transformation primaire (1998)
selon la provenance sur le territoire de l'Estrie (m³)
(125 usines de transformation)

	Forêt privée	Forêt publique	Extérieur du Québec	Usines du Québec	Toutes provenances
Résineux	350 728	38 032	629 109	1 032 058	2 049 927
Feuilleux	936 104	82 203	679 836	462 078	2 160 221
Toutes essences (m³)	1 286 832	120 235	1 308 945	1 494 136	4 210 148

Tableau 5.5
Consommation totale de bois de l'industrie de transformation primaire (1998)
selon les catégories de produits sur le territoire de l'Estrie (m³)
(125 usines de transformation)

	Forêt privée	Forêt publique	Extérieur du Québec	Usines du Québec	Toutes provenances
Bois rond résineux	350 728	38 032	578 065		966 825
Bois rond feuillu	936 104	82 203	611 927	21 091	1 651 325
Copeaux, sciures et rabotures			118 953	1 473 045	1 591 998
Toutes catégories (m³)	1 286 832	120 235	1 308 945	1 494 136	4 210 148

Tableau 5.6
Consommation totale de bois de l'industrie de transformation primaire (1998)
selon les principales essences forestières sur le territoire de l'Estrie (m³)
(125 usines de transformation)

	Consommation totale
Essences résineuses	
Sepm	1 567 760
Pib, pir	317 359
Pruche	65 121
Thuya	99 687
Essences feuillues	
Peupliers	259 712
F. durs	1 900 509
Toutes essences (m³)	4 210 148

¹ La consommation totale inclut la consommation de bois ronds, de copeaux ainsi que de sciures et rabotures. L'industrie de la transformation primaire sur le territoire de l'Estrie consomme également d'autres produits (adjuvants, pâte, fibres récupérées, papiers et cartons de récupération, résidus de bois et écorces).

Tableau 5.7
Production¹ des usines de transformation primaire du bois (1998)
par catégories de produits sur le territoire de l'Estrie

	Bois d'oeuvre ('000 pmp)	Copeaux (tma)	Sciures et rabotures (tma)
Résineux	227 590	117 910	63 815
Feuillus	86 841	68 219	31 159
Toutes essences	314 431	186 129	94 974

Tableau 5.8
Production de bois d'oeuvre des usines de transformation primaire (1998)
selon les principales essences forestières sur le territoire de l'Estrie ('000 pmp)

	Production de bois d'oeuvre
Essences résineuses	
Sepm	137 306
Pib, pir	61 828
Pruche	14 542
Thuya	13 914
Essences feuillues	
Peupliers	8 838
F. durs	78 003
Toutes essences ('000 pmp)	314 431

¹ Il s'agit du volume issu de la première transformation (transformation de base et transformation à valeur ajoutée) pouvant être utilisé dans la fabrication des produits du bois de seconde transformation.

Autres produits de transformation primaire

Il s'agit d'autres produits que le bois d'oeuvre, les copeaux ainsi que les sciures et rabotures qui sont transformés par les usines sur le territoire de l'Estrie (données confidentielles).

Pâte, papier journal, papier fin, papier hygiénique, papier d'emballage, carton d'emballage, bardeaux, traverses de chemin de fer, bois de mine, bois de fuseaux, composantes de palettes, placage, panneaux de portes, contreplaqués, éléments de paniers, panneaux de particules, clôtures de perches, piquets, perches, poteaux, chevilles, granules énergétiques, dosses, résidus de bois, paillis horticoles, cœurs de déroulage, résidus de placages, écorces.

Tableau 5.9
Évolution de la consommation totale de bois (1994-1998)
des usines de transformation primaire
sur le territoire de l'Estrie (m³)

	Résineux	Feuille	Consommation totale
1994	1 852 821	1 940 579	3 793 400
1995	2 073 611	1 992 559	4 066 170
1996	1 875 965	2 014 523	3 890 488
1997	2 016 572	2 075 841	4 092 413
1998	2 049 927	2 160 221	4 210 148
Moyenne (m³)	1 973 779	2 036 745	4 010 524

Tableau 5.10
Évolution de la production de bois d'oeuvre (1994-1998)
des usines de transformation primaire
sur le territoire de l'Estrie ('000 pmp)

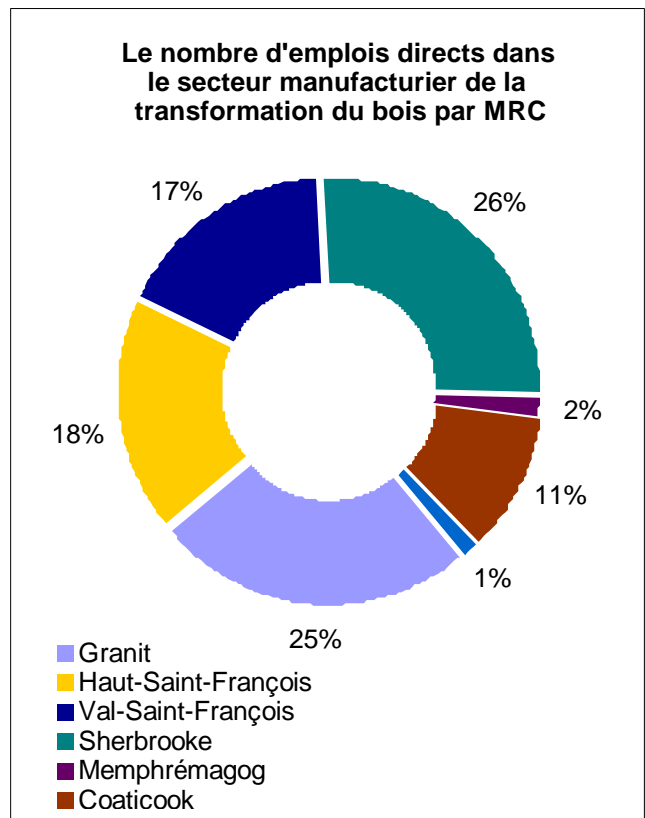
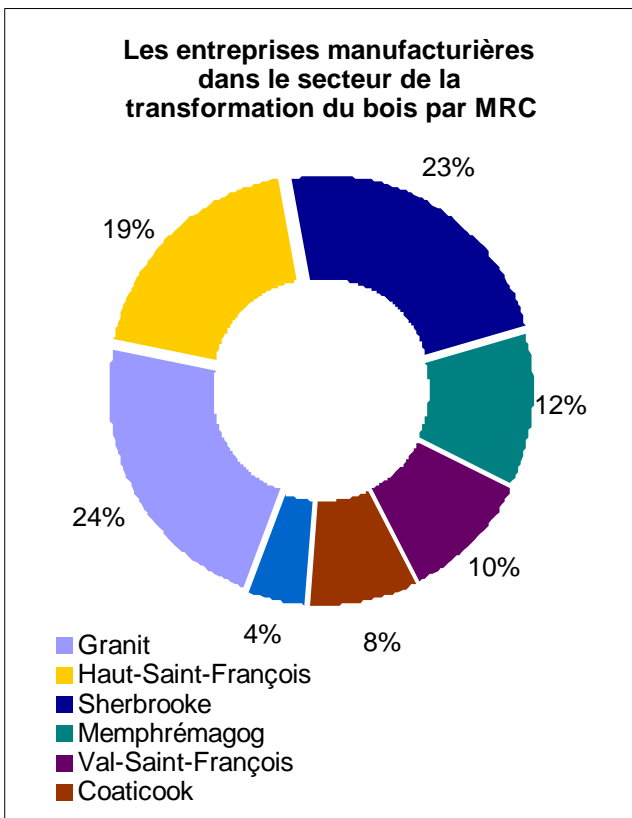
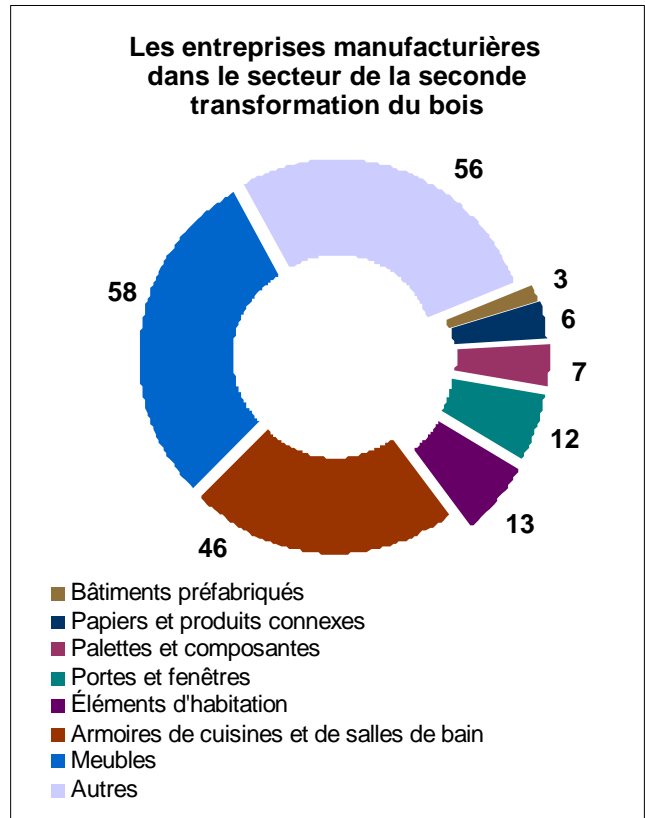
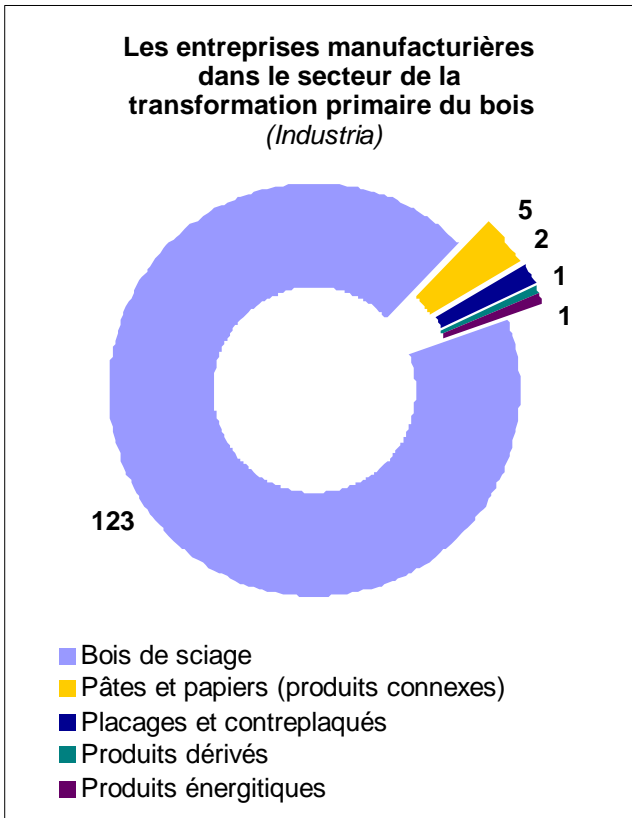
	Résineux	Feuille	Production de bois d'oeuvre
1994	197 769	62 504	260 273
1995	219 545	68 082	287 627
1996	203 743	72 023	275 766
1997	220 396	74 819	295 215
1998	227 590	86 841	314 431
Moyenne ('000 pmp)	213 808	72 853	286 662

Coup d'œil sur l'industrie forestière

(Secteur manufacturier et main-d'œuvre)



Source : Registre forestier (Industria). Forêt Québec – Estrie.



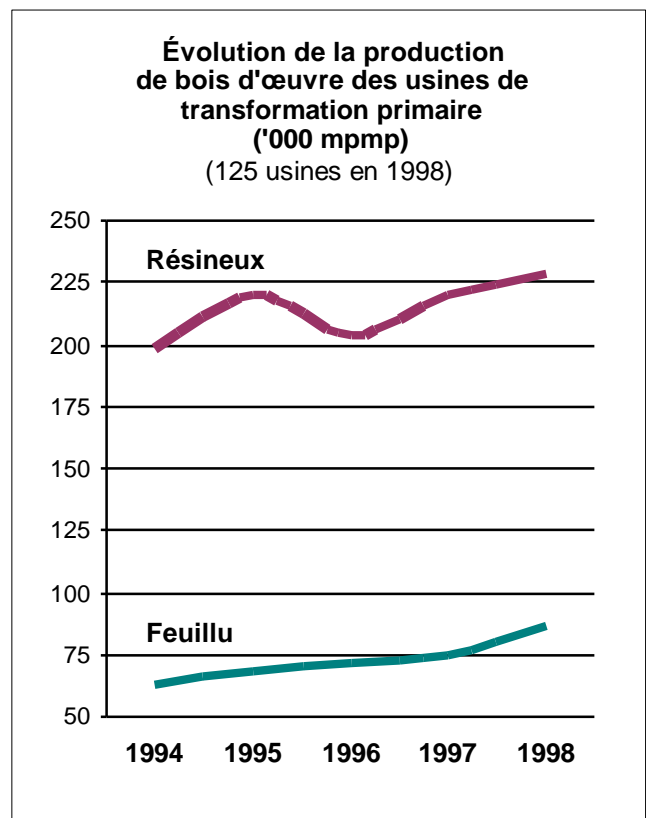
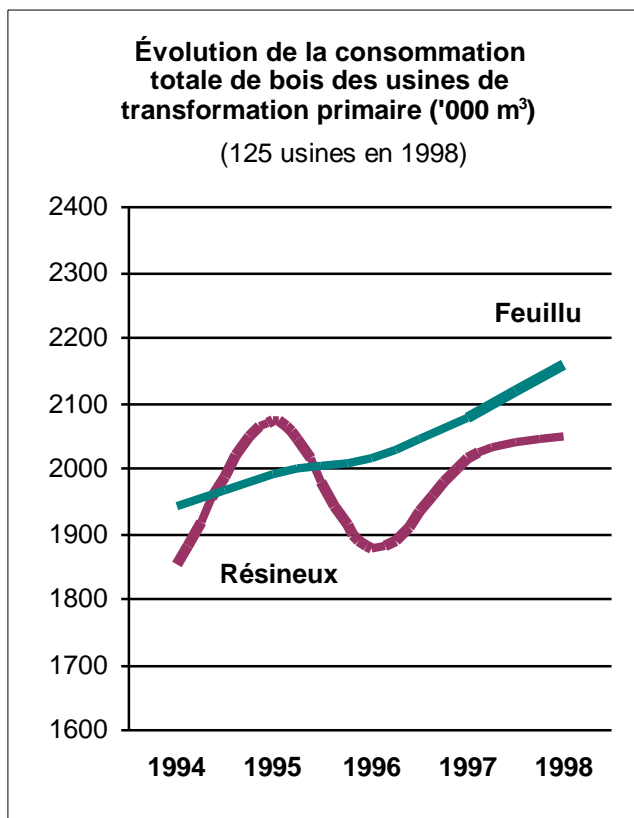
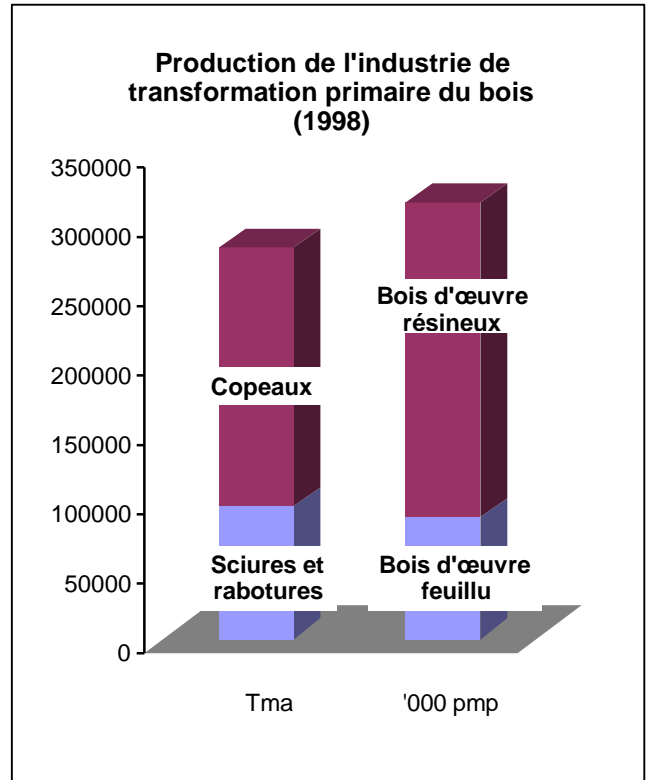
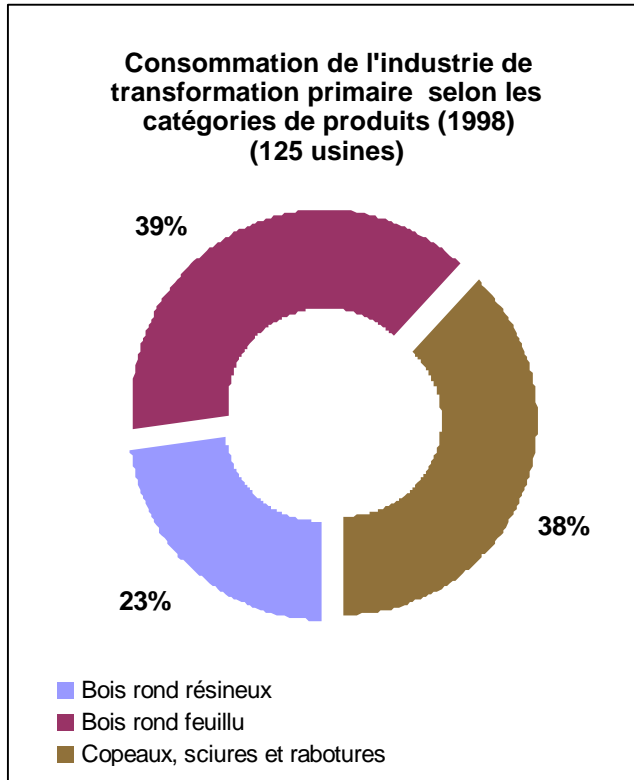
Coup d'œil sur l'industrie forestière

(Consommation et production)



Estrie (05)

Source : Registre forestier (Industria). Forêt Québec – Estrie.



6. La ressource acéricole



Estrie (05)

Source : Gestion intégrée des ressources en milieu agricole (GIRMA). MAPAQ – Estrie.

Les acériculteurs

Sur le territoire de l'Estrie, on dénombre 862 exploitations acéricoles totalisant près de 4,5 millions d'entailles.

La moitié (50 p. 100) du nombre des exploitations acéricoles sur le territoire de l'Estrie se situe dans la MRC du Granit, ce qui représente plus des deux tiers du revenu acéricole de l'Estrie.

En moyenne, on estime à plus de 5000 le nombre d'entailles par acériculteur sur le territoire.

Les revenus déclarés en 1998 dans le secteur acéricole s'élèvent à près de 16,7 millions \$.

Près de la moitié (46 p. 100) des exploitations acéricoles sur le territoire de l'Estrie a moins de 3 000 entailles.

Les permis d'exploitation d'érablières sur forêt publique

Sur le territoire de l'Estrie (05), 53 permis d'exploitation d'érablières sont en vigueur. Ces exploitations totalisent 871 000 entailles et couvrent une superficie globale de 3 802 ha.

Tableau 6.1
Nombre d'exploitations acéricoles¹
selon la taille de l'exploitation sur le territoire de l'Estrie

	Nombre d'acériculteurs	Nombre d'entailles	Superficie des érablières	Nombre moyen d'entailles/acériculteur
0 – 2 999	399	603 842	3 957	1 513
3 000 – 9 999	369	1 857 378	8 932	5 034
10 000 – 29 999	81	1 166 562	4 926	14 402
30 000 +	13	837 000	2 707	64 385
Total	862	4 464 782	20 522	5 180

¹ Inklus l'ensemble des exploitations acéricoles sur forêt publique (permis d'exploitation)

Services offerts par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour le secteur acéricole en région

Vulgarisation des pratiques acéricoles	Conseils techniques (individuels ou de groupes) sur des sujets, tels que l'entaillage, la production de sirop, le lavage et l'assainissement
Transfert technologique	Adaptation des entreprises aux techniques de production de pointe
Formation – information	Organisation de cours, sessions pour la clientèle Clinique de transformation de produits Journée d'information en salle ou en érablière Colloque
Aide au démarrage de nouvelles entreprises	Orientation vers les différents intervenants tels que : conseillers forestiers, financement, représentants de l'industrie (équipement)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Bureau de renseignements agricoles
5527, Frontenac
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1H6
☎ (819) 583-0780
Sans frais : (888) 583-0780

Club acéricole du Granit

5527 Frontenac
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1H6
☎ (819) 583-0780

Club acéricole des Cantons

125, rue Morgan, bureau 125
Coaticook (Québec)
J1A 1V6
☎ (819) 849-6317

Syndicat des producteurs acéricoles de l'Estrie (UPA)

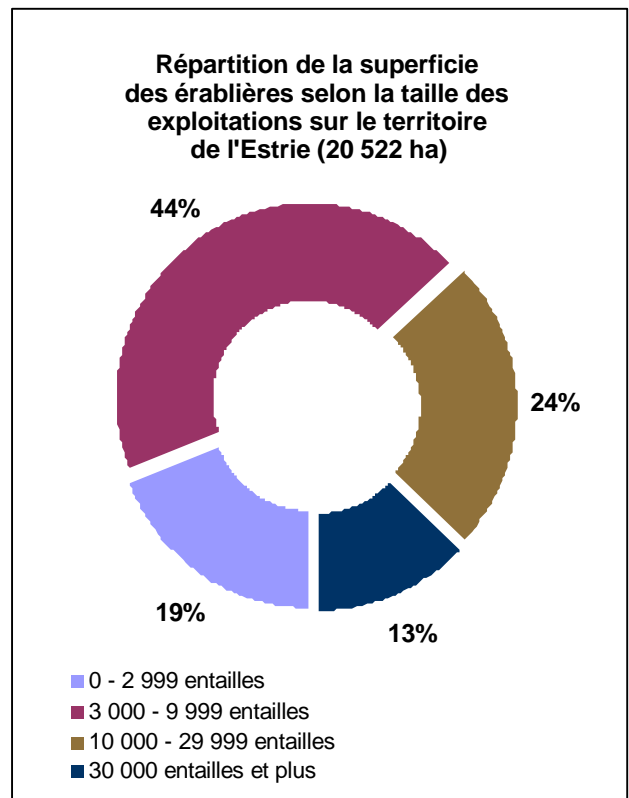
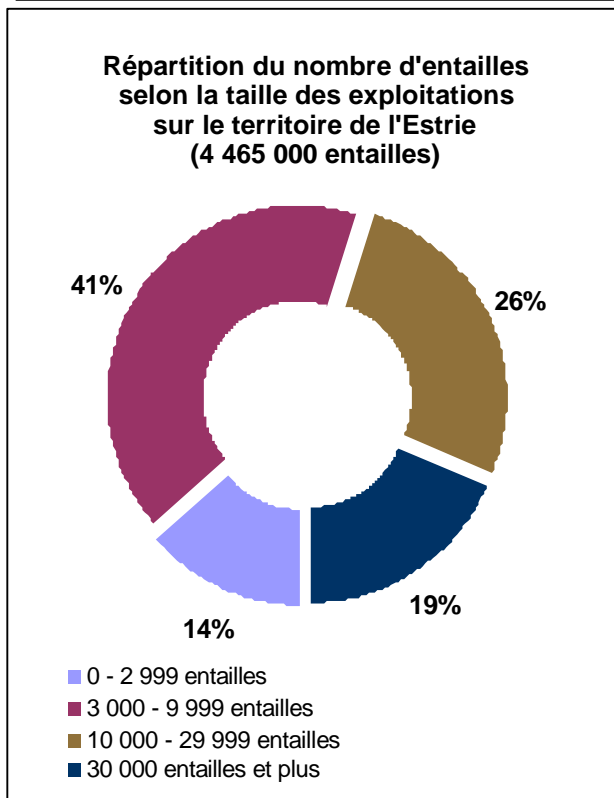
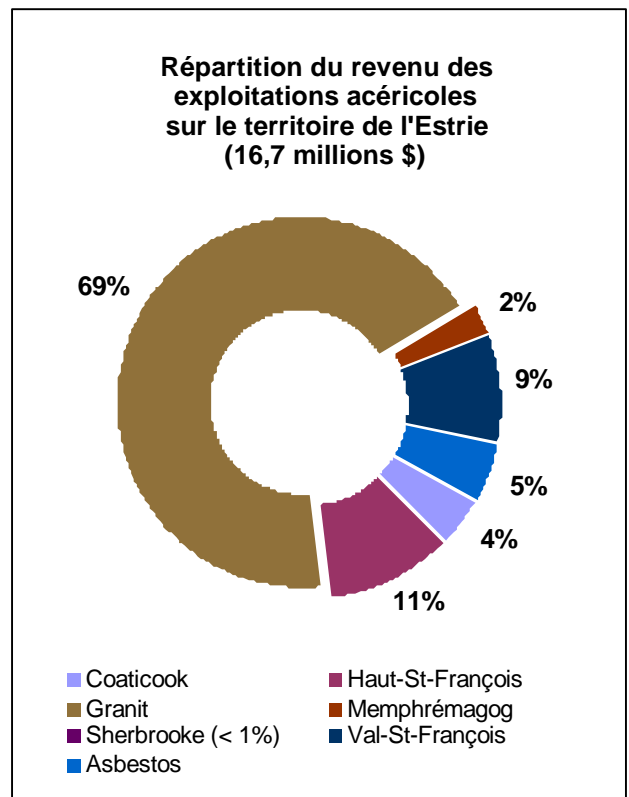
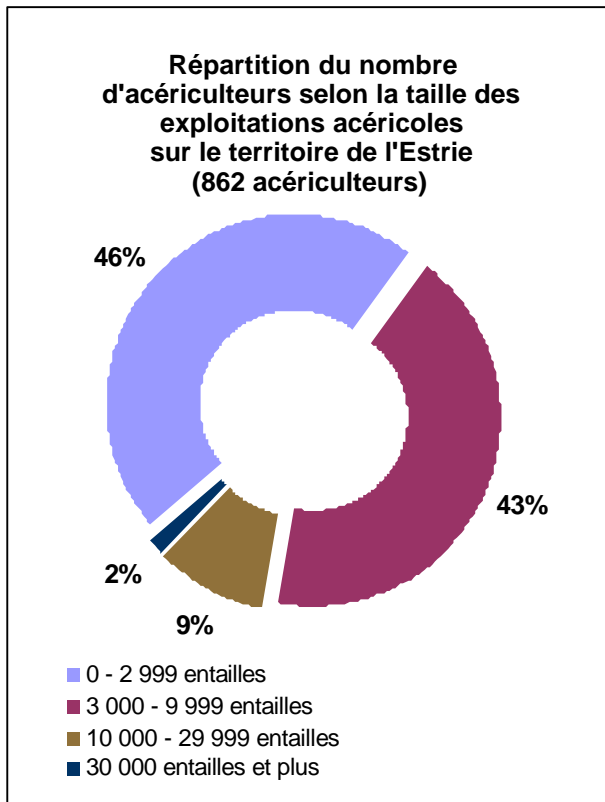
4300, boul Bourque
Rock Forest (Québec)
J1N 2A6
☎ (819) 346-8905

Coup d'œil sur l'exploitation acéricole



Estrie (05)

Source : Gestion intégrée des ressources en milieu agricole (GIRMA). MAPAQ – Estrie.





Les insectes et les maladies des arbres

Source : *Le relevé des insectes et des maladies des arbres (secteur 51).*
Rapport annuel de Forêt Québec – Estrie.

Sommaire des principaux problèmes entomologiques et pathologiques détectés dans les forêts naturelles et les plantations de la région de l'Estrie en 1998.

Tordeuse des bourgeons de l'épinette (*Choristoneura fumiferana*)

Pour la première fois depuis la dernière épidémie des années '70, une défoliation sévère a été détectée. Une plantation d'épinettes blanches ainsi qu'un peuplement naturel ont été affectés totalisant une superficie d'environ 17 hectares, dont 10 ha sont gravement atteints.

Superficie totale : 17 hectares (défoliations légères à graves)

Localisation : Foyer au sud de Compton

Tordeuse du tremble (*Choristoneura conflictana*)

Les infestations des populations de tordeuse du tremble ont progressé dans la région de l'Estrie. Cet insecte a causé des dommages sur 20 p. 100 du territoire de l'Estrie avec des niveaux de défoliation variant de 10 à 90 p.100.

Superficie totale: Plus de 500 hectares

Localisation : Plusieurs foyers épars, de défoliation légère à modérée ont été localisés principalement en périphérie de Barnston, au nord de Coaticook, à l'est de Hatley ainsi qu'au sud-ouest de Cookshire. Des dégâts graves ont été détectés dans de petits peuplements localisés près d'Omerville, Saint-Francois-Xavier-Brompton, Baldwin et Sherbrooke. Des dégâts modérés ont été observés dans des peuplements au sud-ouest de Woburn.

Squeletteuse trompette (*Epinotia aceriella*)

La squeletteuse trompette a intensifié ses dommages dans la région avec une augmentation de 40 p. 100 et plus des dégâts causés aux feuilles.

Gel printanier

Le gel printanier a affecté 34 p. 100 des plantations du réseau de Forêt Québec.

Pour obtenir un exemplaire du relevé des insectes et des maladies des arbres

Pour obtenir un exemplaire du relevé des insectes et des maladies des arbres au Québec ou pour toute autre information, veuillez communiquer avec le technicien en protection des forêts :

Forêt Québec

Direction régionale de l'Estrie
200, Belvédère nord
Sherbrooke, Québec
☎ (819) 820-3190

Forêt Québec

Direction de la conservation des forêts
880, chemin Sainte-Foy,
Sainte-Foy, Québec
☎ (418) 643-7735

Les dommages causés par le verglas en 1998

Source : Résultats préliminaires d'une reconnaissance aérienne réalisée en 1998. Forêt Québec.

En Estrie, les superficies affectées par le verglas s'étendent sur près de 525 000 ha soit près du tiers (30 p. 100) de l'ensemble des superficies recensées au Québec.

Sur le territoire de l'Estrie, les dommages sont très variables et surtout localisés dans la moitié nord et est du territoire. C'est dans cette région que se trouve la plus grande superficie de forêts affectées par le verglas.

Plus du tiers (35 p. 100) de ces superficies présente des dommages avec des signes de mortalité évidents (classes de dommages grave et très grave).

Près des trois quarts (70 p. 100) des superficies affectées sur le territoire de l'Estrie se situent dans les MRC du Granit et du Haut-Saint-François.

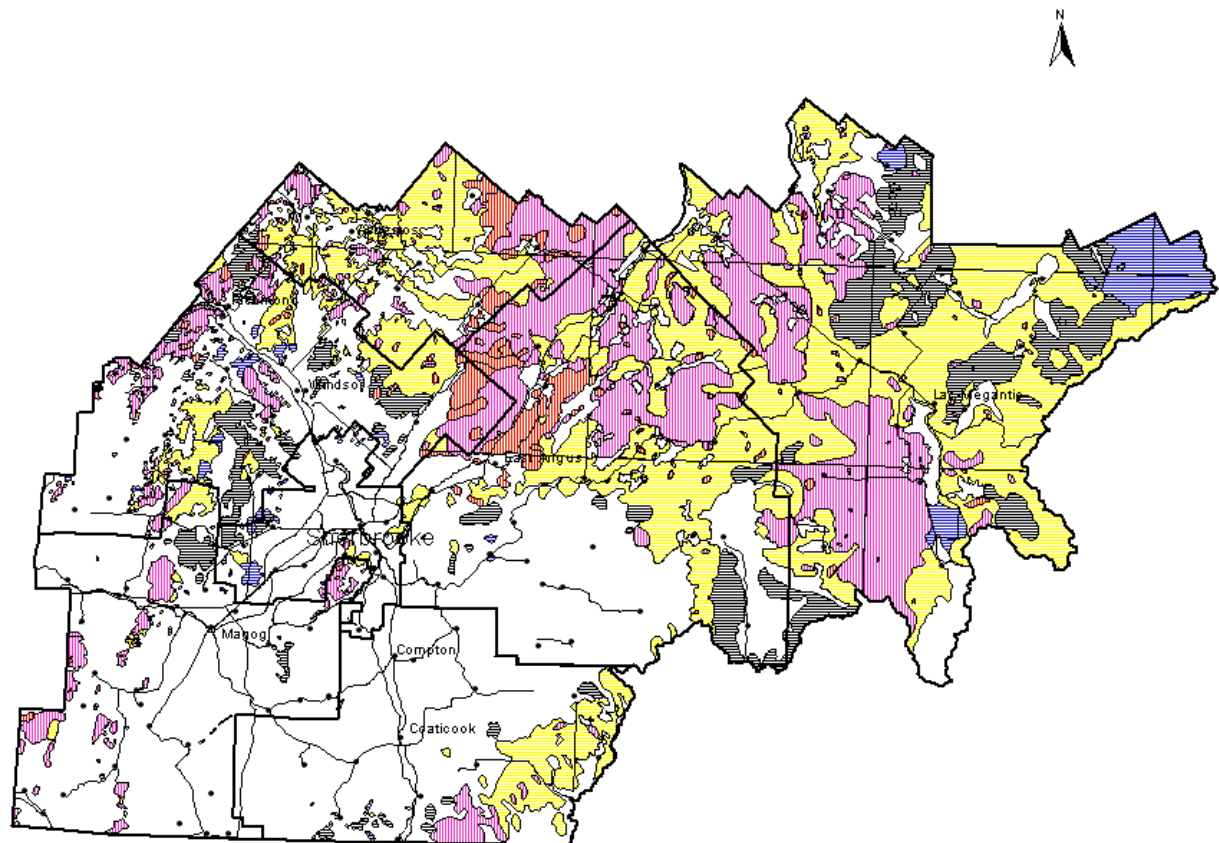
Tableau 7.1
Étendue des dommages
causés par la tempête de verglas de 1998
sur le territoire de l'Estrie

Classes de dommages	Superficie (ha)	Importance %
Trace	22 338	4
Léger	71 809	14
Modéré	245 763	47
Grave	155 169	30
Très grave	28 494	5
Toutes classes (ha)	523 573	100

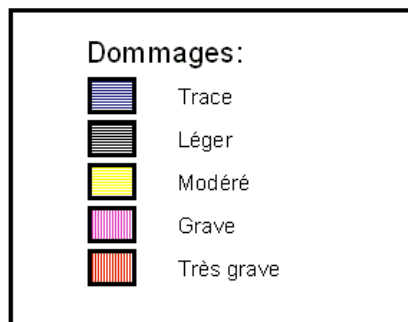
Définition des cotes d'évaluation

Trace	Les dommages n'auront pas de conséquence et ne seront plus visibles à court terme.
Léger	Les dommages auront peu de conséquences, quoique les traces laissées par le verglas seront perceptibles pendant un certain temps.
Modéré	Les effets du verglas sont très apparents et caractéristiques, plus de 50 p.100 des feuillus ayant le tronc courbé et le verglas étant encore présent dans beaucoup de cas au moment du survol (impossible de statuer sur les conséquences).
Grave	Les dommages sont très apparents et seront perceptibles pendant plusieurs années dans les peuplements touchés (mortalité par pied d'arbre ou par petites trouées).
Très grave	Les dommages sont spectaculaires et touchent surtout de jeunes peuplements, particulièrement des bétulaies, parfois des érablières, de même que des peuplements ayant été éclaircis (arbres couchés au sol).

Étendue des dommages causés par le verglas - Estrie 1998



10 0 10 20 30 Kilometers



Source : Direction de la conservation des forêts

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec

Direction régionale de l'Estrie (1999)

Document à consulter sur les dommages causés aux forêts par le verglas

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Février 1998. Dommages causés à la forêt par le verglas. Forêt Québec. Direction de la conservation des forêts.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 1998. La forêt sous le verglas. Forêt Québec.
Ce document contient des recommandations générales concernant la sécurité des producteurs, des travailleurs sylvicoles et techniques, la sauvegarde du potentiel forestier dans les secteurs affectés et la récupération de la valeur économique actuelle des bois affectés avant leur perte.

Vous pouvez également visiter le site internet de Forêt Québec (verglas)

www.mrn.gouv.qc.ca/dommages.asp

Cartographie des dommages causés par le verglas

La cartographie des dommages causés par le verglas est disponible sous forme numérique (et sur support papier à diverses échelles) sur demande à l'adresse suivante :

Forêt Québec

Direction de la conservation des forêts
880, chemin Sainte-Foy, Québec 6^e étage
☎ (418) 643-7735